

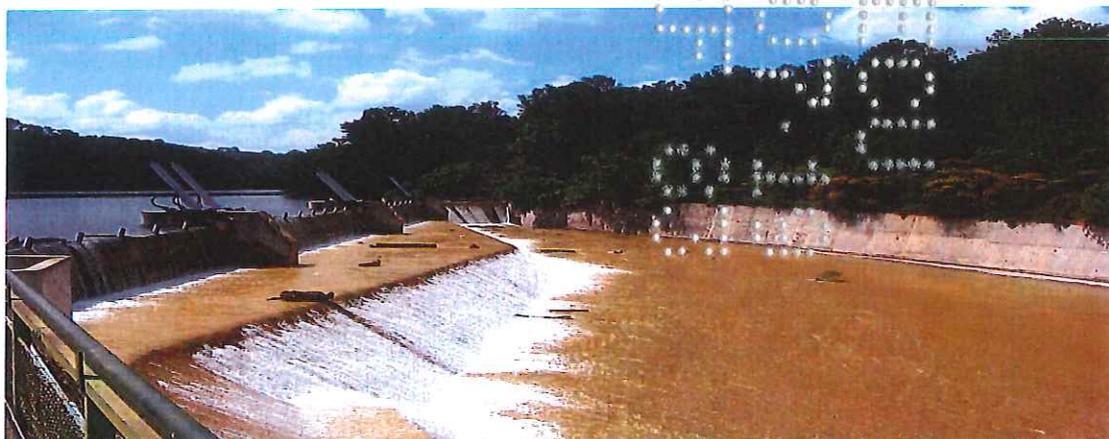


**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE LA
REGION EST DE TOULON**

RAPPORT ANNUEL

**PRIX ET QUALITE
SERVICE DE L'EAU POTABLE**

**Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable
pour l'exercice 2018
présenté conformément à l'article
L 2224-5 du Code Général
des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007**



Mairie Place du 11 novembre BP 62 – 83250 LA LONDE LES MAURES
Tél : 04.94.05.24.47 Fax 04.94.08.29.24 mail : accueil@siaeau.com

TABLE DES MATIERES

I – CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D’EAU POTABLE	3
I-1- historique du SIAE DE TOULON.....	3
I-2- Organisation administrative.....	4
I-3 Estimation de population desservie.....	5
I-4 Données clés du contrat.....	6
I-5 Nombre des communes membres.....	7
I-6 Patrimoine.....	8
i-7 Inventaire	9
II - LES RESSOURCES EN EAU BRUTE	12
II-1 Provenance de l'eau	12
II-2 Le traitement, de l'eau et les usines.....	15
II-3 Le réseau	15
II-4 Inventaire des réseaux.....	22
II-5 Indicateurs de performance du réseau.....	22
II-6 Volumes prélevés par ressources	23
II-7 Les achats d'eau	
III – LES ACHATS D’EAU	24
III-1- L'origine de l'eau.....	25
III-2 consommations par usines.....	27
III-3 Bilan des volumes mis en distribution.....	28
III-4 Volumes produits par Usines.....	30
IV SCHEMA DU RESEAU	33
V MODALITES DE DISTRIBUTION	34
VI LES VENTES D’EAU AUX COMMUNES	34
VI-1 Vente en gros.....	34
VI-2 Tableau des consommations des communes.....	36
VI-3 Débits souscrits.....	37
VII TARIFICATION	37
VII-1 Rémunération des la société fermière.....	38
VII-2 Redevance Agence de l’Eau.....	38
VII-3 Prix de l’eau.....	39
VIII QUALITE DE L’EAU	39
VIII-1 Contrôle sanitaire et surveillance de la qualité de l’eau.....	42
IX FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE DE L’EAU POTABLE	
X PARTIE FINANCIERE	43
X-2 Endettement du Syndicat.....	52
XI PRESENTATION DES PROGRAMMES	53
XII LISTE ANNUELLE DES MARCHES	53
xiii TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	56

I- CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau de la Région Est de Toulon regroupe 8 communes pour lesquelles il assure l'approvisionnement en eau (production et adduction). Chacune des communes a gardé la compétence "distribution". Ces communes sont les suivantes : **Pierrefeu, Collobrières, la Crau, Carqueiranne, Carnoules, Hyères les Palmiers, la Londe, Bormes-les-Mimosas et le Lavandou** pour une population permanente de l'ordre de 120271 personnes.

Le Syndicat a délégué l'exploitation de son Service de production d'eau potable par contrat de délégation de service public avec la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (Veolia Eau) à compter du 1er juillet 2008 pour une durée de 18 ans.

I – 1 HISTORIQUE DU SIAE DE TOULON

Les quelques dates importantes marquant le Syndicat sont les suivantes :

- 1947 : Constitution du Syndicat par M. De Leusse (ancien maire de La Londe)
- 1954 : Construction de l'usine de production de Carnoules
- 1968 : Construction de l'usine de production du Trapan
- 1980 : Début du contrat d'affermage conclu avec la CEO
- 1991 : Construction de l'usine de production des Maurettes
- 1999 : Mise en place de filtres à charbon actif à l'usine de Carnoules
- 2002 : Construction d'un réservoir de 3000 m3 au Viet – Commune d'Hyères
- 2005 : Mise en service en mai d'un réservoir de 4000 m3 à Carnoules
- 2005 : Fin de l'adhésion de la Seyne au Syndicat
- 2007 : Fin de l'approvisionnement à deux aires autoroutières gérées par Escota.
- 2008 : Construction et mise en service de l'usine des maurettes (avec doublement de la capacité de production)
- 2008 : Fin du contrat (30/06), et début du nouveau contrat d'affermage avec la CEO pour une durée de 18 ans. Mise en service de l'extension des Maurettes
- 2008 : nouveau contrat d'affermage avec CEO au 1er juillet pour une durée de 18 ans.
- 2009 /2010 : Construction d'une canalisation de l'usine des maurettes à la Crau diamètre 500 sur 6 km 200.
- 2009 /2010 : Construction d'un nouveau réservoir à l'anguillon de 3000 m3 dans le cadre de la DSP (travaux concessifs),
- 2010 : Mise en service de la canalisation d'adduction du secteur Ouest et mise en service des travaux concessifs prévus au contrat,
- 2010-2011: Renouvellement de la canalisation de la LONDE, diamètre 400 sur 4 km 200 en remplacement d'une canalisation de diamètre 300.
- 2011-2012 : Canalisation de HYERES – Bon Pin LA CRAU
- 2012 : Installations de deux supprimeurs VIET – HYERES et PIEGROS PIERREFEU
- 2012-2013: Suppresseur Col du Trapan – BORMES
- 2013 : Restructuration de l'usine de CARNOULES
- 2013 : Renouvellement d'une canalisation à PIERREFEU – Cave coopérative – Pont réal Martin (travaux finis en 2014)

- 2013 : Installation de deux destructeurs d'ozone- Usine de Carnoules et Usine du Trapan
- 2015 : renouvellement de deux canalisations sur la commune de LA LONDE
renouvellement de la canalisation DN350 sur 1600 ml située sur la commune de La Londe
Renouvellement de la canalisation DN200 sur 820 ml réservoir des Bormettes La Londe - Installation de deux réducteurs de pression antenne de Cabasson
- 2015 : Installation de groupes électrogènes sur différents sites
- 2016 : Installation de deux déshumidificateurs Usine du Trapan
- 2016 : Travaux Usine de CARNOULES
- 2017 : Renouvellement d'une canalisation à PIERREFEU - Réservoir Saint Michel
- 2018 : Adhésion de la commune de CARNOULES
- 2018 : Installation d'un supprimeur et d'une conduite sur CARNOULES
- 2018 : Réhabilitation d'une conduite à COLLOBRIERES

I – 2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le SIAE DE TOULON est géré de la même façon qu'une commune. En effet c'est un établissement public dont la gestion est encadrée par le Code Général des Collectivités Territoriales. Le syndicat a été créé par arrêté préfectoral en date du 6 janvier 1947.

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau des communes de la Région Est de Toulon est géré par une Assemblée délibérante composée d'élus locaux, maire et conseillers municipaux, tous issus des communes adhérentes au syndicat, l'Assemblée délibérante se nomme Conseil Syndical.

Il se compose de deux titulaires et de deux suppléants pour chacune des communes membres. Les délégués sont choisis par les Conseils Municipaux dont ils sont issus. Ils ont notamment pour rôle de représenter leur commune au Conseil Syndical.

Comme pour les maires, Le Président du SIAE DE TOULON est élu pour 6 ans par le Conseil Syndical, il s'agit d'un élu agissant dans un seul domaine de compétence du SIAE DE TOULON, celui de l'alimentation en eau potable.

Le Président forme avec ses quatre vice- Présidents le bureau, celui-ci se réunit avant chaque réunion du Conseil syndical, c'est un organe de travail chargé d'examiner et de préparer les dossiers qui seront évoqués à l'occasion des réunions du Conseil Syndical

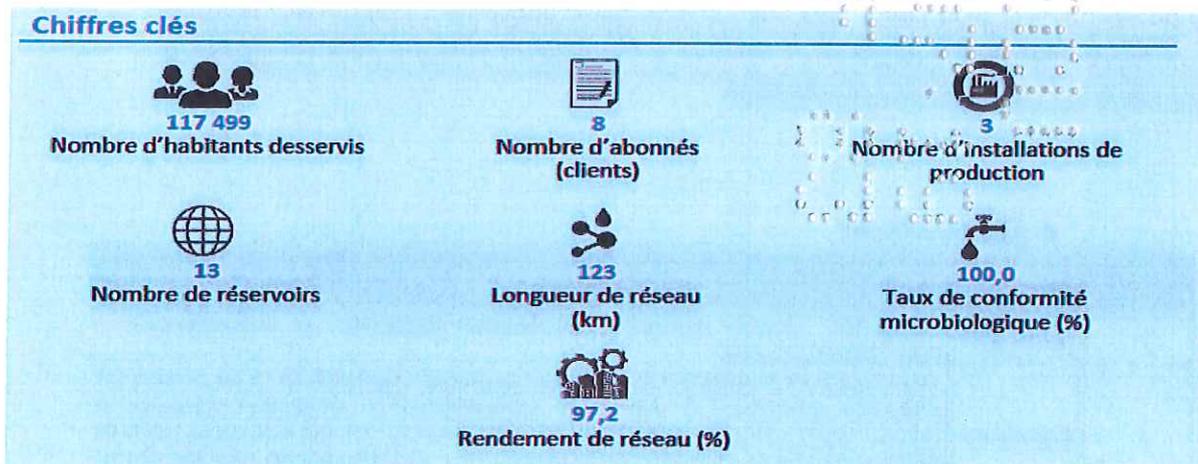
Suite aux élections municipales 2014, lors de la séance du 15 mai 2014, il a été procédé à l'installation du Conseil syndical et à l'élection du bureau du SIAE DE TOULON.

Le Comité Syndical élit parmi ses Membres, le Président du Syndicat - Monsieur de CANSON - Maire de LA LONDE LES MAURES a été élu le 15 mai 2014 comme Président du SIAE DE TOULON, il succède à Monsieur Gérard SIMON – Président de 1995 à 2014.

I-3 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Communes	Recensement Population 2014 Chiffre INSEE	Débites souscrits par commune
PIERREFEU	6163	49
COLLOBRIERES	2012	7
LA CRAU	17150	55
CARQUEIRANNE	10160	65
HYERES	57645	180
LA LONDE	10301	83
BORMES	7988	165
LE LAVANDOU	5316	165
CARNOULES	3536	2 (en secours)
TOTAL	120271	769 L/S

I-4 LES DONNEES CLES DU CONTRAT



Données clés

🔹 Déléataire	Compagnie des Eaux et de l'Ozone
🔹 Périmètre du service	Alimentation en eau potable des communes de Pierrefeu, Collobrières, La Londe, Hyères, Carqueiranne, Bormes-les-Mimosas, Le Lavandou et La Crau
🔹 Numéro du contrat	X6500
🔹 Nature du contrat	Affermage
🔹 Date de début du contrat	01/07/2008
🔹 Date de fin du contrat	30/06/2026
🔹 Les engagements vis-à-vis des tiers	

En tant que déléataire du service, Compagnie des Eaux et de l'Ozone assume des engagements d'échanges d'eau avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
achat	SCP	Achat d'eau brute à la SCP
achat	TOULON	Achat d'eau brute Toulon Production
vente	BORMES LES MIMOSAS	Vente d'eau à Bormes les Mimosas
vente	CARQUEIRANNE	Vente d'eau Carqueiranne
vente	COLLOBRIÈRES	Vente d'eau à Collobrières
vente	HYÈRES	Vente d'eau Hyères
vente	LA CRAU	Vente d'eau à la Crau
vente	LA LONDE LES MAURES	Vente d'eau La Londe les Maures
vente	LE LAVANDOU	Vente d'eau au Lavandou
vente	PIERREFEU DU VAR	Vente d'eau à Pierrefeu

Fin 2017, la commune de Carnoules a demandé son rattachement au SIAE des Communes de la Région Est de Toulon. Le rattachement effectif de la commune a été réalisé fin 2018 à la suite des travaux de raccordement hydraulique réalisés au cours de l'exercice. L'engagement contractuel de vente d'eau à la commune de Carnoules a pris effet au 01/01/2019.

🔹 Liste des avenants

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
2	19/01/2015	- Intégration nouveaux ouvrages, - Modification programme de renouvellement, - Investissement concessifs.
1	23/03/2010	- Modification de la définition du coefficient de révision applicable en ce qui concerne le programme prévisionnel de travaux de renouvellement et de grosses réparations à caractère fonctionnel prévu à l'article 19.2.2.2 du contrat afin de suivre les engagements du Déléataire en terme d'exécution de ce programme ; - Précision plus en avant des clauses de reversement par le Déléataire à la Collectivité de la part syndicale du prix de l'eau.

→ **Conformité des paramètres analytiques**

Le tableau suivant présente en détail les résultats d'analyses et leur conformité en distinguant les paramètres soumis à limite de qualité des paramètres soumis à une référence de qualité⁴ :

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le délégataire	
	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références
Paramètres soumis à Limite de Qualité				
Microbiologique			168	167
Physico-chimique	1	1	561	560
Paramètres soumis à Référence de Qualité				
Microbiologique			268	267
Physico-chimique			551	549
Autres paramètres analysés				
Microbiologique				
Physico-chimique			64	

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2018
VP.062	Volume prélevé	Délégataire	7 124 472 m ³
VP.059	Volume produit	Délégataire	6 543 995 m ³
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2018
	Nombre d'installations de production	Délégataire	3
	Capacité totale de production	Délégataire	73 900 m ³ /j
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	13
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	18 650 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	123 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	122 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	0 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	91
	Nombre de compteurs	Délégataire	91
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	12
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2018
	Nombre de communes	Délégataire	8
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	8
	- Abonnés autres services d'eau potable	Délégataire	8
	Volume vendu	Délégataire	6 360 446 m ³
VP.061	- Volume vendu à d'autres services d'eau potable	Délégataire	6 360 446 m ³

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

I-5 NOMBRE DES COMMUNES MEMBRES

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Vente	PIERREFEU	Vente d'eau à PIERREFEU
Vente	COLLOBRIERES	Vente d'eau à COLLOBRIERES
Vente	LA CRAU	Vente d'eau à LA CRAU
Vente	CARQUEIRANNE	Vente d'eau à CARQUEIRANNE

Vente	HYERES	Vente d'eau à HYERES
Vente	LA LONDE	Vente d'eau à LA LONDE
Vente	BORMES	Vente d'eau à BORMES
Vente	LE LAVANDOU	Vente d'eau au LAVANDOU
Vente	CARNOULES	Vente d'eau à CARNOULES

Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau est maître d'ouvrage pour tous les travaux de renforcement et /ou d'extension du patrimoine, ainsi que les travaux de renouvellement du génie civil et des canalisations.

Rappel concernant Le contrat d'affermage

Au plan technique, ce contrat prévoit que :

le délégataire exploite le service à ses risques et périls et assure le renouvellement des équipements électromécaniques et des appareillages hydrauliques.

- le syndicat assure les investissements nouveaux ainsi que le renouvellement du génie civil et des canalisations.
- Le nouveau contrat apporte un certain nombre de prestations supplémentaires notamment : La sécurisation de la ressource en eau en diminuant les prélèvements sur la retenue de Carcès et en augmentant les achats d'eau à la SCP.
Le risque sur les achats d'eau est porté par le délégataire (suppression du terme RAE-DAE).

Le syndicat prend en charge

Renouvellement	Des canalisations, du génie civil, entretien maisons des gardiens et des travaux sur les usines,
----------------	--

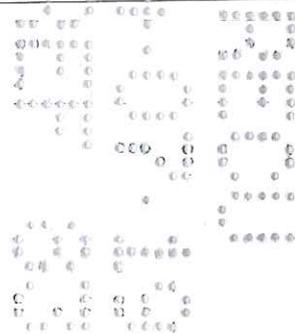
I - 6 LE PATRIMOINE

Le patrimoine			
SITES	Capacité/m3	Année de construction	description
CARNOULES Usine Réservoir de Carnoules Nouveau réservoir Carnoules Centrifugeuse à Boues	1000 4000	1952 1952 2006 2009	Usine de traitement, réservoirs et habitation Traitement des Boues
PIERREFEU Suppresseur de PEIGROS Bâche de reprise PEIGROS	50	1978	Suppresseur Réservoir tampon
HYERES Suppresseur amont Réservoir du VIET Nouveau réservoir du VIET Suppresseur aval Usine des Maurettes	1000 3000	1984 2002 1982 1990	Suppresseur Réservoir de distribution Réservoir de distribution Suppresseur Usine de traitement d'eau

Agrandissement Usine et nouveau réservoir Réservoir des Maurettes	1100	2008	Réservoir d'eau traitée
	1000	1990	Réservoir d'eau traitée
LA CRAU Station le BON PIN		1982	Suppresseur vers Carqueiranne et la Crau
CARQUEIRANNE Station LA BENOITE		1980	Suppresseur vers Carqueiranne
LA LONDE Poste à bioxyde JASSONS Station LA LONDE		1998	Poste de bioxyde
		1981	Suppresseur vers Hyères et le Lavandou
BORMES LES MIMOSAS Bâche COL DU TRAPAN Usine du TRAPAN Réservoir de L'ANGUILLON Réservoir BORMES	500 2x500	1967	Réservoir Usine d'eau potable + maison gardien Réservoir d'eau
	2000		Réservoir partiteur Bormes, le Lavandou
	1000	1954	Réservoir à l'Anguillon - BORMES
	3000	2010	
CARNOULES Suppresseur	10	2018	Suppresseur vers CARNOULES

I-7 INVENTAIRE DES INSTALLATIONS

LES INSTALLATIONS



Installation de production	Capacité de production (m3/j)
UP - Usine de Carnoules	24 000
UP - Usine des Maurettes	25 900
UP - Usine du Trapan	24 000
Capacité totale	73 900

Réservoir ou château d'eau	Capacité de stockage (m3)
Rés de l'Anguillon (3000m3)	3 000
RES de Peigros (50m3)	50
RES du VIET nouveau (3000m3)	3 000
RES EAU TRAITÉE de CARNOULES	4 000
RES EAU TRAITÉE de CARNOULES	1 000
RES EAU TRAITÉE des MAURETTES	1 000
RES EAU TRAITÉE du TRAPAN	1 000
RES ET des MAURETTES 2	1 100
Réserv. du Viet ancien(1000 m3)	1 000
Réserv.de l'Anguillon (2000m3)	2 000
Réserv.du Col du Trapan (400m3)	500
Réserv.Partiteur de Bormes(1000	1 000
Capacité totale	18 650

Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	Débit des pompes (m3/h)
SURP - Bon Pin	650
SURP - La Benoite	200
SURP - La Londe	650
SURP - La Portanière	30
SURP - Le Viet amont	900
SURP - Le Viet aval	650
SURP-Col du Trapan (nouveau)	500
Surpresseur de la Bouvine	160
Surpresseur de Peigros	85
Surpresseur VEG Carnoules	7

Autres installations eau	Débit des pompes (m3/h)
St Rechloration Col du Trapan	-
St. Rechloration du Bon Pin	-
St Rechloration Le Viet	-
St. Rechloration les Hts Jasson	-
St. Mesure Chlore La Manne	-

LES RESEAUX, EQUIPEMENTS, BRANCHEMENTS ET OUTILS DE COMPTAGE

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Canalisations						
Longueur totale du réseau (km)	119,3	119,0	119,0	119,2	122,5	2,8%
Longueur de distribution (ml)	119 296	119 022	119 049	119 228	122 465	2,7%
<i>dont canalisations</i>	119 296	119 022	119 049	119 228	122 465	2,7%
<i>dont branchements</i>	0	0	0	0	0	0%
Equipements						
Nombre d'appareils publics	24	23	23	23	25	8,7%
<i>dont poteaux d'incendie</i>	23	23	23	23	25	8,7%
Branchements						
Nombre de branchements	91	91	91	91	91	0,0%

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1	Qualification
Compteurs							
Nombre de compteurs	91	91	91	91	92	0,0%	Bien de retour

L'évolution constatée en 2018 du patrimoine Réseaux du Syndicat est à mettre en relation avec les travaux de raccordement de la commune de Carnoules et l'intégration, après travaux de réhabilitation, de la conduite d'adduction de Collobrières.

	Canalisation d'adduction (ml)	Canalisation distribution (ml)	Total (ml)
Longueur totale tous DN (ml)		122 465	122 465
DN 40 (mm)		23	23
DN 60 (mm)		112	112
DN 80 (mm)		814	814
DN 90 (mm)		175	175
DN 100 (mm)		1 312	1 312
DN 150 (mm)		14 480	14 480
DN 160 (mm)		5 040	5 040
DN 200 (mm)		9 670	9 670
DN 250 (mm)		9 969	9 969
DN 300 (mm)		23 838	23 838
DN 350 (mm)		864	864
DN 400 (mm)		29 684	29 684
DN 450 (mm)		43	43
DN 500 (mm)		26 268	26 268
DN 700 (mm)		82	82
DN indéterminé (mm)		91	91

L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2014	2015	2016	2017	2018
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	90	90	90	90	90

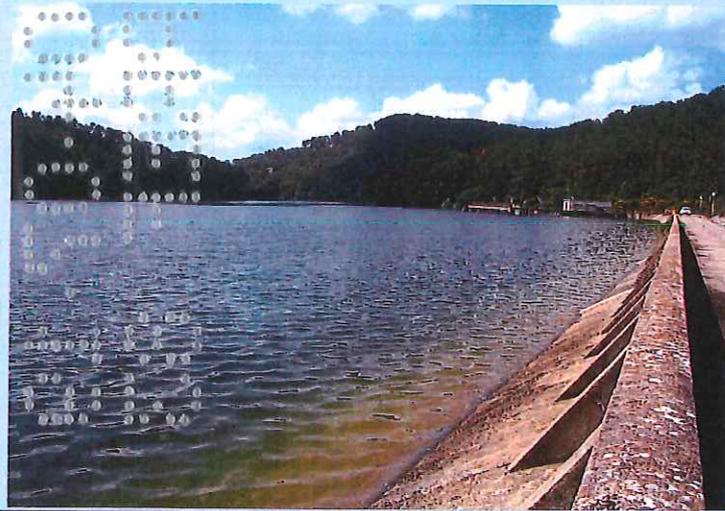
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,85	0,95	0,30	0,50	0,33
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) (ml)	119 296	119 022	119 049	119 228	122 465
Longueur renouvelée totale (ml)	0	697	0	1 200	250
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0

Renouvellement des compteurs	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Nombre de compteurs	91	91	91	91	92	1,1%
Nombre de compteurs remplacés	17	16	7	9	8	-11,1%
Taux de compteurs remplacés	18,7	17,6	7,7	9,9	8,7	-1,2%

LA PROVENANCE DE L'EAU - LES RESSOURCES EN EAU BRUTE



RETENUE de CARCES (Ville de Toulon)



La plus grande partie de l'eau traitée provient de la retenue de Carcès.

RETENUE de CARCES

L'adduction d'eau de Carcès est la propriété de la Ville de TOULON ; elle alimente en eau les collectivités suivantes :

- ♦ Ville de Toulon
- ♦ Marine Nationale
- ♦ Syndicat des communes de la Région Est de Toulon
- ♦ Commune de La Valette
- ♦ Syndicat La Valette – La Garde – Le Pradet

Elle comprend :

- ♦ Un barrage en terre avec un volume de retenue réglable par manoeuvre de vannes-toits de 6 000 000 m³ à 8 000 000 m³,
- ♦ Une station de pompage d'un débit total de 1 100 l/s (95 000 m³/jour),
- ♦ Une station d'alerte pouvant détecter les pollutions accidentelles de l'eau brute et comportant la mesure en continu :
 - Du carbone organique total
 - De l'ammoniaque
 - De la turbidité
 - De l'oxygène dissous
 - De la température
 - Du pH

Le lac de VINS, d'1 000 000 m³, peut être sollicité en cas de sécheresse. L'eau du lac vient alors soutenir, à hauteur de 500 l/s, la rivière du Caramy.

L'excavation de Doze-Est (site de Combecave à Cabasse) est une ancienne mine à ciel ouvert de capacité 850 000 m³. Elle a été équipée en 2009, dans le cadre des travaux concédés de la ville de Toulon, d'une installation de pompage et refoulement de l'eau vers l'Issole. Cette installation est composée d'une alimentation électrique haute tension avec poste de transformation et comptage, d'un système de pompage sur radeau de 300 l/s et d'une conduite refoulement en PEHD. Cette réserve permet dorénavant, suite à l'arrêté préfectoral du 11 mai 2015, d'alimenter directement l'usine de Carnoules via le canal de prise d'eau de l'Issole.

Les eaux de Carcès alimentent l'usine de traitement de Carnoules, propriété du Syndicat.

RETENUE du TRAPAN (SCP)



Les eaux de la retenue du Trapan appartiennent à la Société du Canal de Provence.

Elle alimente de façon saisonnière, immédiatement à l'aval de la retenue, la station de traitement du Trapan propriété du Syndicat.

La retenue est située sur la commune de Bormes les Mimosas. Elle se trouve dans le vallon des Tuilières, à l'aval immédiat de la RN 98.

La capacité de la retenue est d'environ 2.000.000 m³.

La réserve du Trapan reçoit les eaux de son bassin versant (270 ha), ce qui représente approximativement 300.000 m³ annuellement, mais le gros de l'alimentation de la ressource provient du Verdon à travers le réseau de canaux de la S.C.P.

RESSOURCE du VERDON (SCP)

(Point de livraison d'eau brute de l'usine des Maurettes)

L'usine des Maurettes, propriété du Syndicat, est située sur la commune de Hyères. Elle alimente la partie Est de Hyères mais elle peut suppléer aux besoins en eau des autres communes du Syndicat de l'Est en fonction de l'arrêt des autres usines du Trapan et de Carnoules.

Les cinq retenues constituées sur le Verdon lors de l'aménagement réalisé par EDF totalisent un milliard de m³ de réserves, dont une tranche de 250 millions de m³ répartie dans les barrages de Castillon, Sainte-Croix et Bimont, qui est destinée à assurer la régulation des prélèvements du Canal de Provence.

Ces réserves ont été conçues pour assurer une régularisation inter-annuelle des prélèvements qui permet de s'affranchir de l'insuffisance des débits estivaux du Verdon.

Les eaux sont mises à disposition, dans les conditions prévues par la réglementation ainsi que par les conventions EDF/SCP, au niveau de la prise de Boutre, au nord du Var, sur le canal mixte EDF/SCP issu du barrage de Gréoux.

Ces eaux sont acheminées depuis le partiteur de Signes par un réseau de galeries et de canaux jusqu'au partiteur des Laures où 10,5 m³/s sont disponibles à la cote 295 NGF.

II – 2 LE TRAITEMENT, LE REFOULEMENT ET LE STOCKAGE

LE TRAITEMENT, LE REFOULEMENT ET LE STOCKAGE

L'eau est traitée dans les usines :

- de Carnoules : 300 l/s
- du Trapan : 300 l/s
- des Maurettes : 300 l/s

L'eau est désinfectée sur le réseau par :

- le poste de rechloration du Bon-Pin (La Crau)
- le poste de rechloration du Haut Jassons
- le poste de rechloration du Viet
- le poste de rechloration du Col du Trapan

LE TRAITEMENT DE L'EAU DANS LES DIFFERENTES USINES SELON LA PROVENANCE

sites	Traitement de l'eau	Provenance	Nature des ressources utilisées	Capacité de production (m3/jour)
Usine des Maurettes	Filtration/UV/Cl2 Filtres à sable	Eau du Verdon	Eau de surface	25900
Usine du Trapan	Préozo/Filtration / Ozonation/Cl2 Filtres à sable	Eau du Verdon	Eau de surface	25900
Usine de Carnoules	Coagulation/ Décantation/ Filtration à charbon actif CAG/Ozonation/ Cl2	Eau provenant du Caramy , Issole, Source d'Ajonc (retenue de Carcès)	Eau de surface	25900
Capacité totale de production				77700



USINE DE TRAITEMENT de CARNOULES

Cette usine traite l'eau de la retenue de Carcès ; elle a une capacité de traitement de 300 l/s (environ 26.000 m³ par jour).

A partir de ses 2 réservoirs d'eau traitée, d'un volume total de 5.000 m³, elle dessert gravitairement le réseau du Syndicat de l'Est.

Filière de traitement :

Clarification de l'eau comprenant :

- * Préoxydation au bioxyde de chlore
- * Flocculation au WAC HB (+ complément Aqualgine en cas de fortes turbidités)
- * Décantation
- * Filtration biologique sur charbon actif en grain pour réduire la matière organique dissoute et les pesticides grâce au pouvoir adsorbant du charbon actif et à l'activité de la biomasse bactérienne

Désinfection à l'ozone

Postchloration au chlore en tête de réseau pour maintenir la qualité de l'eau sur le réseau



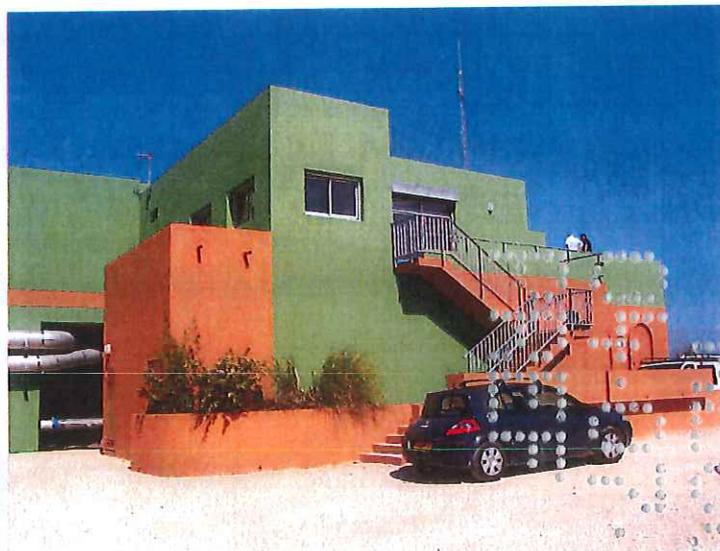
USINE DE TRAITEMENT du TRAPAN A BORMES LES MIMOSAS

Cette usine traite l'eau de la retenue du Trapan (SCP) ; elle a une capacité de traitement de 300 l/s (26.000 m³/jour).

Elle alimente par pompage les réservoirs de l'ANGUILLON (2.000 m³ et 3000 m³) sur la commune de BORMES LES MIMOSAS.

Filière de traitement :

- Préozonation permettant un abattement des matières organiques et l'oxygénation de l'eau
- Filtration biologique sur sable
- Désinfection à l'ozone
- Postchloration au chlore pour maintenir la qualité de l'eau sur le réseau



USINE DE TRAITEMENT des MAURETTES A HYERES

Cette usine traite l'eau du Verdon fournie par la SCP ; elle a une capacité de traitement de 300 l/s (26 000 m³/jour). Cette capacité de production est dorénavant entièrement opérationnelle à la suite des travaux de renforcement du réseau de distribution (liaison Maurettes → La Crau) réalisés fin 2010.

Le réservoir d'eau traitée de l'usine, d'une capacité de 1 000 m³, a été complété d'un nouvel ouvrage de 1.100 m³ dans le cadre des travaux d'extension de l'usine. Ces 2 réservoirs alimentent gravitairement le réseau du Syndicat de l'Est.

Filière de traitement :

- ↳ Filtration sur sable avec collage au WAC éventuel
- ↳ Désinfection aux UV
- ↳ Postchloration au chlore pour maintenir la qualité de l'eau sur le réseau

Description sommaire du réseau :

L'épine dorsale du réseau d'alimentation en eau potable du Syndicat est constituée par :

Une canalisation de 500 mm de diamètre, d'une longueur totale d'environ 16 km, alimentant le réservoir du Viet à partir de Carnoules

une canalisation de 400 mm de diamètre, d'une longueur de 6 km, alimentant les communes de l'ouest (La Crau, Carqueiranne, Hyères ouest) à partir du réservoir du Viet

une canalisation d'alimentation de la partie Est, de diamètre 400 à 300 mm de diamètre, d'une longueur de 16 km, de jonction du réservoir du Viet à celui de l'Anguillon. A partir du réservoir de l'Anguillon, deux feeders, de DN 400 mm au nord et sud, alimentent l'ensemble des réservoirs des communes de Bormes et du Lavandou jusqu'à la partie extrême de Cavalière. D'autre part, l'antenne de Cabasson, de 10 km environ, en DN 200/150 mm, alimente la partie littorale des communes de La Londe et de Bormes-les-Mimosas.

Enfin, la conduite en DN 300 mm, de 8 km environ, de jonction de La Londe (du supprimeur) au Père Eternel sur la commune de Hyères, permet d'assurer l'alimentation de la commune de Hyères (partie Est) et notamment de pouvoir réalimenter à partir des Maurettes le réseau syndical.

En période estivale, la capacité de transit du réseau syndical étant limitée par le diamètre des conduites existantes, des accélérateurs permettent d'augmenter les débits sur les feeders principaux, et notamment :

- la station du Viet Amont et du Viet Aval sur le feeder principal de Carnoules
- le supprimeur du Bon Pin sur l'antenne OUEST
- le supprimeur de La Londe sur l'antenne EST

II - 4 INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

L'inventaire des réseaux

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Canalisations						
Longueur totale du réseau (km)	119,3	119,0	119,0	119,2	122,5	2,8%
Longueur de distribution (ml)	119 296	119 022	119 049	119 228	122 465	2,7%
dont canalisations	119 296	119 022	119 049	119 228	122 465	2,7%
dont branchements	0	0	0	0	0	0%
Equipements						
Nombre d'appareils publics	24	23	23	23	25	8,7%
dont poteaux d'incendie	23	23	23	23	25	8,7%
Branchements						
Nombre de branchements	91	91	91	91	91	0,0%

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1	Qualification
Compteurs							
Nombre de compteurs	91	91	91	91	92	0,0%	Bien de retour

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1	Qualification
Compteurs							
Nombre de compteurs	91	91	91	91	92	0,0%	Bien de retour

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2013	2014	2015	2016	2017
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	90	90	90	90	90

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance pour l'année 2018 qui rendent compte de la maîtrise des pertes en eau du service.

Année	Rdt (%)	Objectif Rdt Grenelle2(%)	ILP (m ³ /j/km)	ILVNC (m ³ /j/km)	ILC (m ³ /j/km)
2018	97,2	85,00	4,11	4,11	142,29

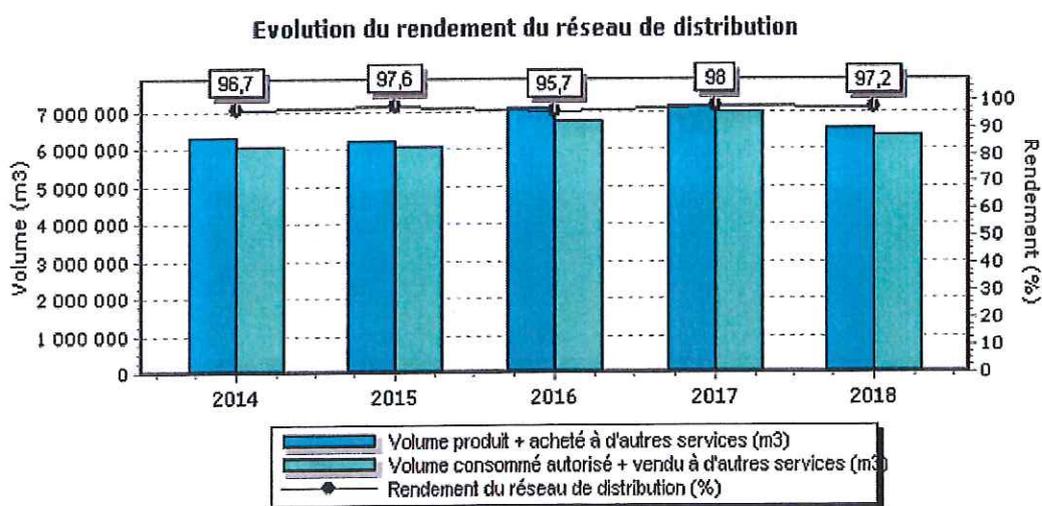
Le rendement du réseau de distribution, exprimé en pourcentage, est le rapport entre d'une part le volume consommé autorisé, augmenté des volumes vendus en gros et d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros.

→ *Rendement de réseau*

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)	96,7 %	97,6 %	95,7 %	98,0 %	97,2 %	-0,8%
Volume vendu à d'autres services (m ³) B	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%
Volume produit (m ³) C	6 273 788	6 216 859	7 060 681	7 145 263	6 543 995	-8,4%

Performances

On analyse les performances du réseau à partir de l'indice de Perte linéaire (IP). Cet indice est égal à la différence entre les volumes distribués et les volumes consommés par mètre linéaire de réseau



→ L'indice linéaire des volumes non comptés [P105.3] et l'indice linéaire de pertes en réseau [P106.3]

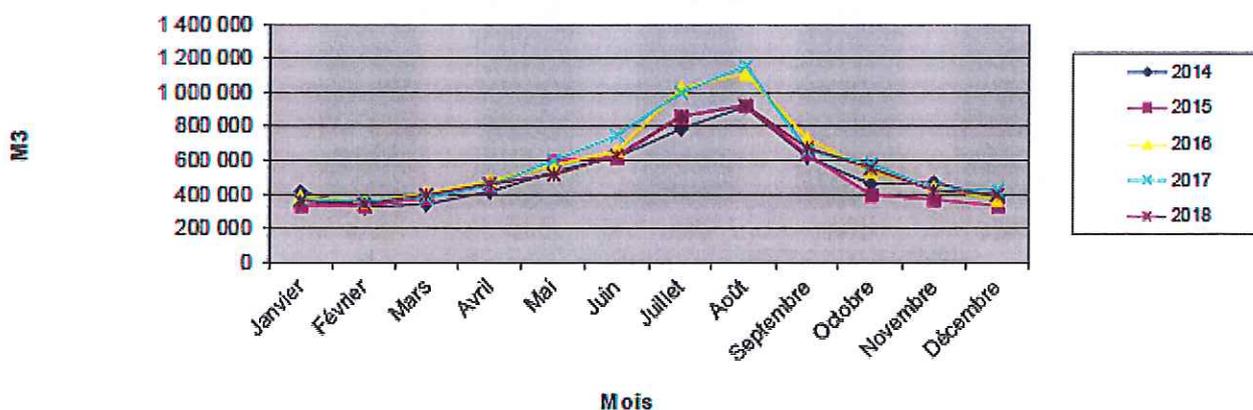
	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365	4,75	3,47	6,93	3,34	4,11
Volume mis en distribution (m3) A	206 843	150 580	302 009	145 460	183 549
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	119 296	119 022	119 049	119 228	122 465

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365	4,75	3,47	6,93	3,34	4,11
Volume mis en distribution (m3) A	206 843	150 580	302 009	145 460	183 549
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	119 296	119 022	119 049	119 228	122 465

Volumes mis en distribution, en m3

Mois	2014	2015	2016	2017	2018
Janvier	413 133	331 103	388 814	367 686	359 643
Février	319 779	328 022	348 478	359 297	341 590
Mars	342 675	378 936	406 724	373 286	396 442
Avril	418 092	453 332	476 453	454 905	463 673
Mai	532 407	596 863	570 795	597 312	520 932
Juin	618 574	616 573	653 184	751 932	626 788
Juillet	784 984	856 630	1 022 896	997 271	859 970
Août	915 507	920 952	1 108 437	1 161 224	924 605
Septembre	620 812	635 047	732 262	651 377	671 697
Octobre	464 507	397 776	538 818	580 948	557 813
Novembre	470 010	366 069	443 389	430 478	426 691
Décembre	373 308	333 764	370 433	419 546	394 151
TOTAL	6 273 788	6 215 067	7 060 682	7 145 263	6 543 995

Volumes mis en distribution



→ **Le volume vendu**

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%

Le volume vendu par typologie de clients est détaillé comme suit :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume vendu (m3)	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%
<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%

Le volume vendu aux autres services d'eau potable est détaillé comme suit :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m3)	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%
BORMES LES MIMOSAS	1 344 565	1 370 221	1 274 328	1 477 932	1 226 482	-17,0%
CARQUEIRANNE	398 152	412 167	769 253	795 519	617 723	-22,3%
COLLOBRIERES	85 319	49 071	64 259	97 080	89 947	-7,3%
HYERES	325 466	169 934	651 267	566 448	529 954	-6,4%
LA CRAU	956 922	1 045 941	1 025 068	1 034 560	1 025 214	-0,9%
LA LONDE LES MAURES	1 131 279	1 146 757	1 105 018	1 133 995	1 078 052	-4,9%
LE LAVANDOU	1 370 330	1 382 082	1 415 462	1 422 975	1 346 084	-5,4%
PIERREFEU DU VAR	454 912	490 106	453 997	471 295	446 990	-5,2%

Tableau sur l'évolution du rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution, exprimé en pourcentage, est le rapport entre d'une part le volume consommé autorisé, augmenté des volumes vendus en gros et d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros.

→ **Rendement de réseau**

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)	96,7 %	97,6 %	95,7 %	98,0 %	97,2 %	-0,8%
Volume vendu à d'autres services (m3) B	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%
Volume produit (m3) C	6 273 788	6 216 859	7 060 681	7 145 263	6 543 995	-8,4%

L'inventaire des réseaux

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Canalisations						
Longueur totale du réseau (km)	119,3	119,0	119,0	119,2	122,5	2,8%
Longueur de distribution (ml)	119 296	119 022	119 049	119 228	122 465	2,7%
<i>dont canalisations</i>	119 296	119 022	119 049	119 228	122 465	2,7%
<i>dont branchements</i>	0	0	0	0	0	0%
Equipements						
Nombre d'appareils publics	24	23	23	23	25	8,7%
<i>dont poteaux d'incendie</i>	23	23	23	23	25	8,7%
Branchements						
Nombre de branchements	91	91	91	91	91	0,0%

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1	Qualification
Compteurs							
Nombre de compteurs	91	91	91	91	92	0,0%	Bien de retour

	2014	2015	2016	2017	2018
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,85	0,95	0,30	0,50	0,33
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) (ml)	119 296	119 022	119 049	119 228	122 465
Longueur renouvelée totale (ml)	0	697	0	1 200	250
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0

→ Les branchements

Renouvellement des branchements plomb	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Nombre de branchements	91	91	91	91	91	0,0%
Branchements plomb supprimés pendant l'année (**)	0	0	0	0	0	0%

(*) inventaire effectué au vu de la partie visible au droit du compteur

(**) par le Délégué et par la Collectivité

Renouvellement des compteurs	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Nombre de compteurs	91	91	91	91	92	1,1%
Nombre de compteurs remplacés	17	16	7	9	8	-11,1%
Taux de compteurs remplacés	18,7	17,6	7,7	9,9	8,7	-1,2%

III- LES VOLUMES PRELEVES PAR RESSOURCE

Le Volume prélevé par ressource et par nature d'eau est détaillé ci après:

→ **Le volume prélevé**

Les autorisations de prélèvement maximales par ressource sont les suivantes :

	Débit horaire (m ³ /h)	Volume journalier (m ³ /jour)
UP - Usine de Carnoules	1 080	24 000
UP - Usine des Maurettes	1 080	25 900
UP - Usine du Trapan	1 080	24 000

Le volume prélevé par ressource et par nature d'eau est détaillé ci-après :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume prélevé (m³)	6 547 452	6 493 795	7 388 552	7 549 171	7 124 472	-5,6%
Volume prélevé par ressource (m³)						
UP - Usine de Carnoules	2 059 705	2 200 270	1 887 592	2 625 114	3 464 725	32,0%
UP - Usine des Maurettes	4 071 935	3 694 311	4 795 663	4 125 487	3 254 376	-21,1%
UP - Usine du Trapan	415 812	599 214	705 297	798 570	405 371	-49,2%
Volume prélevé par nature d'eau (m³)						
Eau de surface	6 547 452	6 493 795	7 388 552	7 549 171	7 124 472	-5,6%

La retenue de CARCES constitue encore la seule ressource du Syndicat de L'EST pour l'alimentation en eau de l'usine de CARNOULES.

Le schéma directeur réalisé au cours de l'exercice 2009 a permis de mettre en évidence une possibilité de réalimentation du secteur nord alimentant les communes de Pierrefeu et de Collobrières à partir de l'usine des Maurettes avec la mise en service de la liaison Maurettes – La Crau et la création de deux stations de surpression à l'amont des réservoirs du VIET et de PIEGROS ,

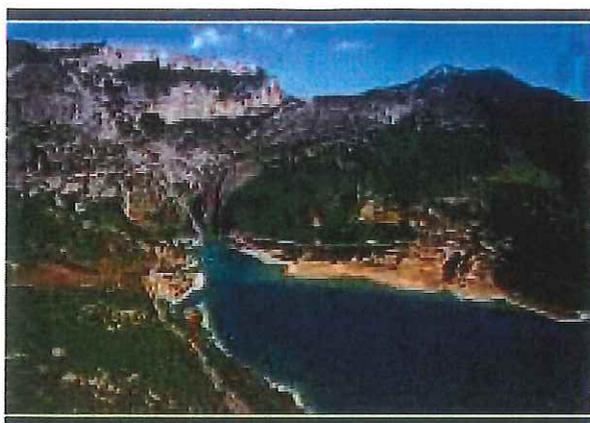
Ces supprimeurs permettent dorénavant au SIAE de s'affranchir totalement en dehors de la période de pointe estivale de l'alimentation en eau à partir de CARCES.

III LES ACHATS D'EAU

Le Syndicat n'a pas de ressources propres et achète de l'eau brute à 2 entités distinctes : la Ville de Toulon et la Société du Canal de Provence SCP :

Il dispose de 3 sources d'alimentation en eau potable :

- Le Lac de Carcès est géré par la Ville de Toulon, et alimente l'usine de Carnoules (300 l/s).
- Les eaux de la retenue du Trapan appartient à la Société du Canal de Provence ,alimente l'usine du Trapan.
- La ressource du Verdon appartient à la Société du Canal de Provence et alimente l'usine des Maurettes.



III- 1 L'ORIGINE DE L'EAU ALIMENTANT LES USINES DU SIAE

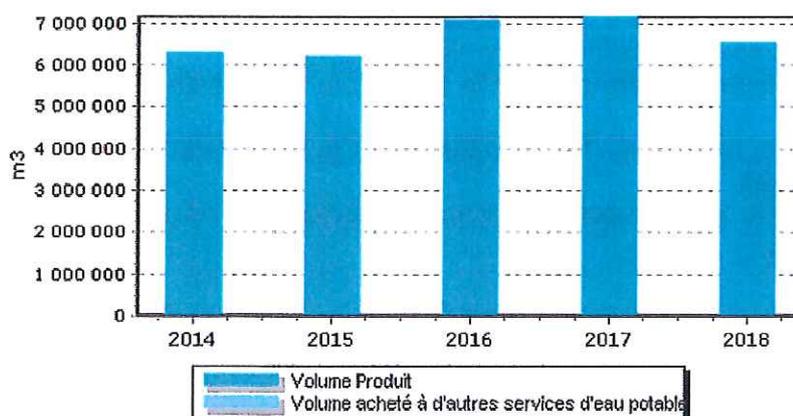
	Achat d'eau brute à la Ville de TOULON	Achat d'eau brute à la SCP		TOTAL
- Origine de l'eau	Retenue de Carcès	Retenue du Trapan	Verdon	
- Point de prélèvement	Usine de Carnoules	Usine du Trapan	Usine des Maurettes	
- Nature de la ressource	Eau de surface	Eau de surface	Eau de surface	
Volumes prélevés (m³)	3 464 725 m³	386 371 m³	3 276 222 m³	7 127 318 m³

→ Le volume produit et mis en distribution

Les volumes produit et mis en distribution prennent en compte, le cas échéant, le volume acheté et vendu à d'autres services d'eau potable :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume prélevé (m³)	6 547 452	6 493 795	7 388 552	7 549 171	7 124 472	-5,6%
Volume eau brute acheté	6 547 452	6 493 795	7 388 552	7 549 171	7 127 318	-5,6%
Besoin des usines	273 664	276 936	327 871	403 908	580 477	43,7%
Volume produit (m³)	6 273 788	6 216 859	7 060 681	7 145 263	6 543 995	-8,4%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%
Volume mis en distribution (m³)	206 843	150 580	302 009	145 460	183 549	26,2%

Evolution des volumes produits et achetés à d'autres services d'eau potable



1) Achat d'eau Ville de Toulon :

Une nouvelle convention a pris effet le 1er janvier 2009, avec les caractéristiques suivantes :

- Les volumes garantis pour le Syndicat :
 - volume garanti sur 24 heures consécutives : 25 900 m³
 - volume journalier garanti sur 60 jours consécutifs : 24 000 m³
 - volume moyen annuel garanti : 2 800 000 m³

les engagements minimums d'achats d'eau annuels sont de 1 500 000 m³.

Le Syndicat a un droit d'eau de 300 l/s sur les 1100 l/s que la ville de Toulon est autorisée à dériver de Carcés depuis l'arrêté préfectoral du 1 er juin 1966. La convention arrive à échéance le 31.12.2019

III- 2 BILAN DES CONSOMMATIONS

- **Achat d'eau SCP :**

Nouveau contrat de fourniture d'eau au 01/01/2017

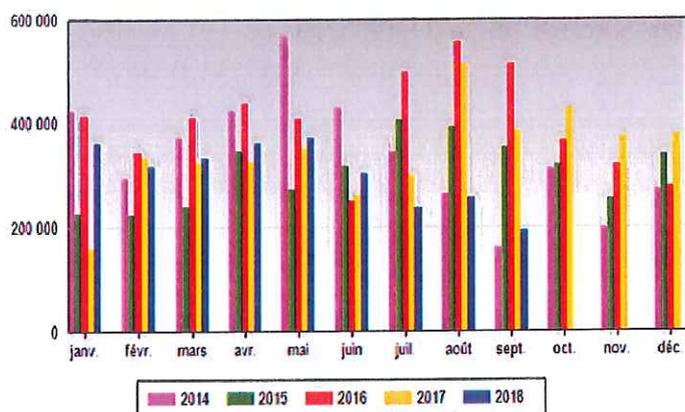
- Après dénonciation par le SIAE du contrat antérieur pour permettre d'adapter, au mieux les souscriptions, de nombreux échanges et simulations....
- ✓ Reconstitution des dispositions et particularités convenues lors de la signature du protocole de gestion coordonnée des ressources :
 - Souscription de 300l/s sur chacun des deux postes de livraison (dont 300l/s en fourniture annuelle, 200l/s en saisonnier et 100l/s en secours)
 - Maintien du tarif Complément de ressource sur 300l/s souscrits en fourniture annuelle (13% de réduction sur le tarif normal)
 - Transfert possible des souscriptions d'un poste à l'autre pour optimiser le coût des achats d'eau
 - CUO commun pour la fourniture annuelle
 - Décalage du saisonnier du 01 juin au 30 septembre
- ✓ Nouveau contrat conclu pour 5 ans

6 30/10/2016

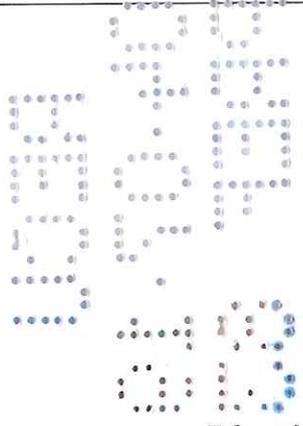
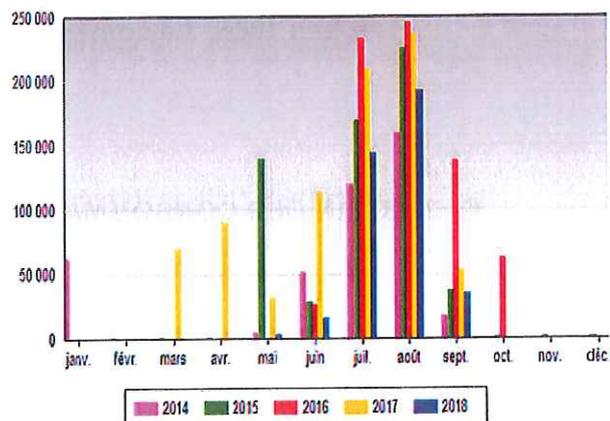


●●●●● Consommations mensuelles (m3/mois)

Les Maurettes



Trapan

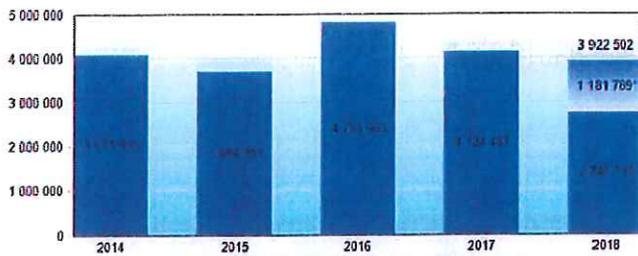


Récapitulatif des débits souscrits à la SCP

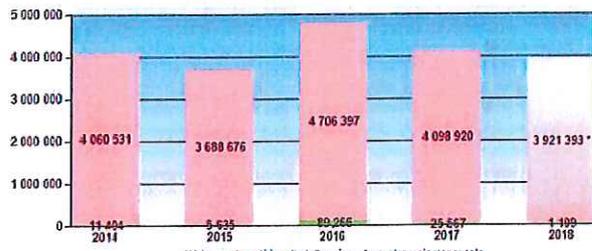
Débits souscrits	CONVENTION SUITE A L'AVENANT N°2			Convention suite à l'avenant n°3		
	Trapan	Les maurettes	Souscription totale des 2 postes	trapan	Les maurettes	Souscription totale des 2 postes
Usage normal	100 L/S	100L/S	200 L/S	0 L/S	300 L/S	300 L/S
Usage saisonnier	100 L/S	100 L/S	200 L/S	200 L/S	0 L/S	200 L/S
Usage secours	100 L/S	100 L/S	200 L/S	100 L/S	0 L/S	100 L/S
TOTAL	300 L/S	300 L/S	600 L/S	300 L/S	300 L/S	600 L/S

BILAN DES CONSOMMATIONS - CONSOMMATION ANNUELLE (m3/an)

Les Maurettes



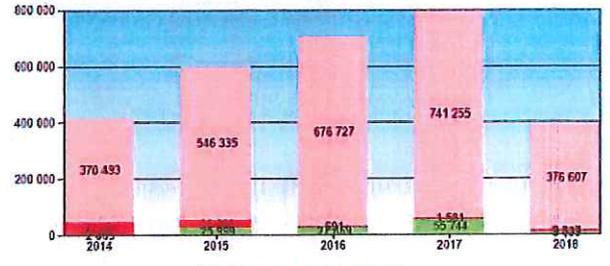
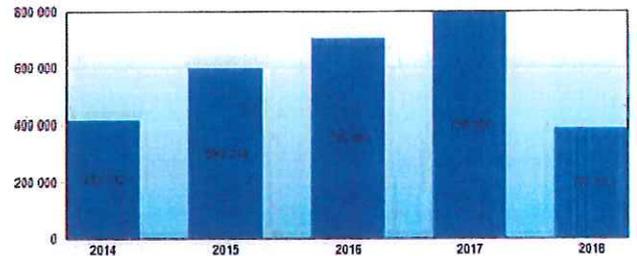
*Volume extrapolé à partir de l'année n-1 pour les mois manquants



*Volume extrapolé à partir de l'année n-1 pour les mois manquants

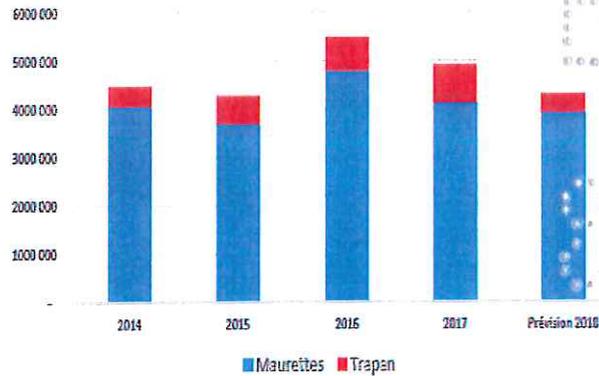
■ CR ■ SEC ■ SAI

Trapan



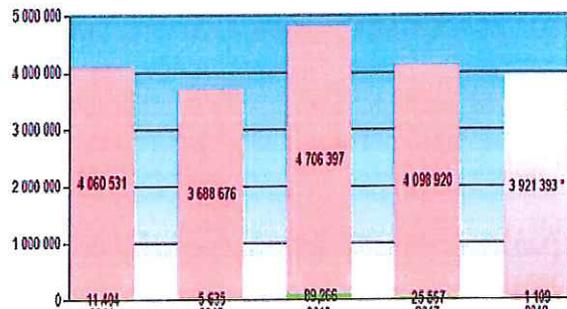
■ CR ■ SEC ■ SAI

Consommations annuelles Maurettes + Trapan (en m3)



■ Maurettes ■ Trapan

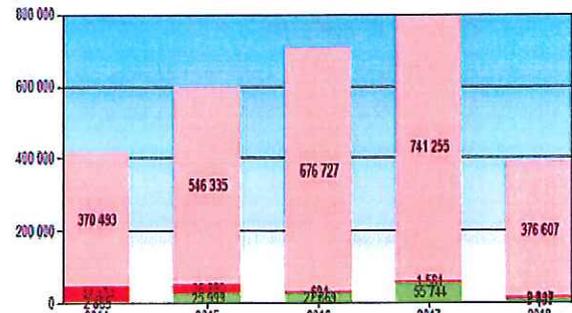
Les Maurettes – Consommation annuelle par usage (en m3)



*Volume extrapolé à partir de l'année n-1 pour les mois manquants

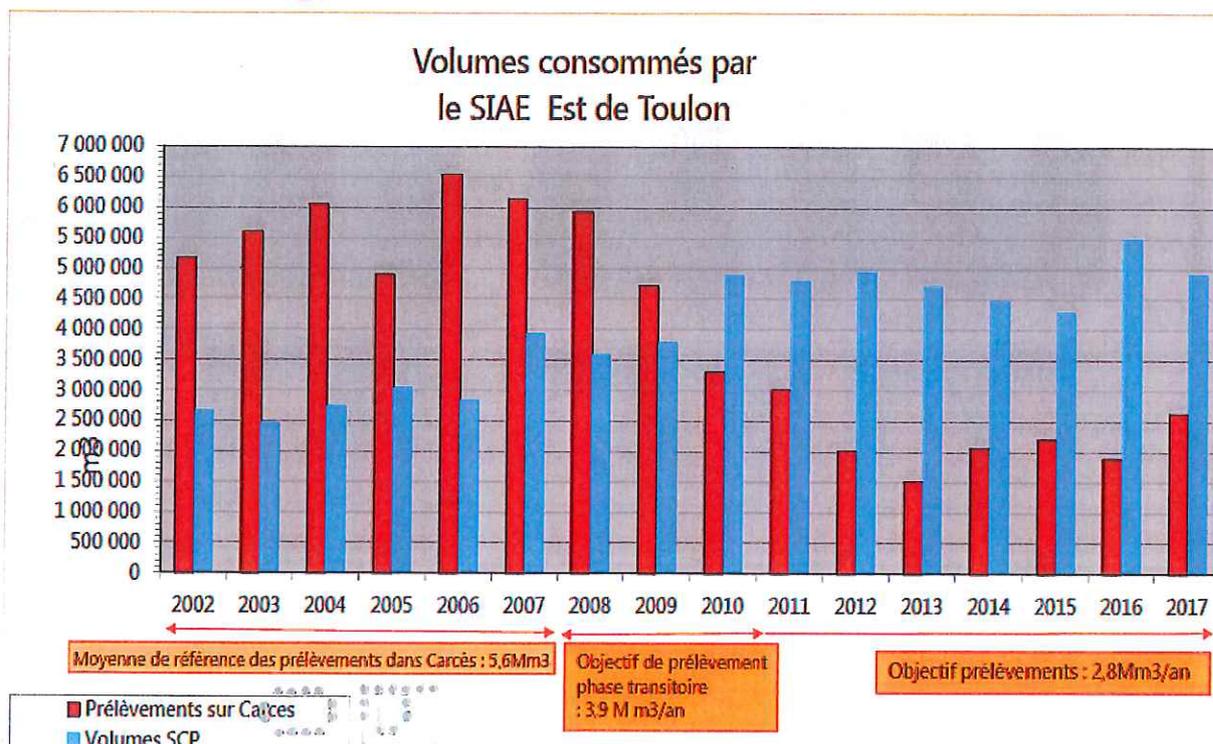
■ CR ■ SEC ■ SAI

Trapan – Consommation annuelle par usage (en m3)



■ CR ■ SEC ■ SAI

●●● Suivi de la gestion coordonnée des ressources



Les autorisations de prélèvement maximales par ressource sont les suivantes :

	Débit horaire (m3/h)	Volume journalier (m3/jour)
UP - Usine de Carnoules	1 080	24 000
UP - Usine des Maurettes	1 080	25 900
UP - Usine du Trapan	1 080	24 000

Le volume prélevé par ressource et par nature d'eau est détaillé ci-après :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume prélevé (m3)	6 547 452	6 493 795	7 388 552	7 549 171	7 124 472	-5,6%
Volume prélevé par ressource (m3)						
UP - Usine de Carnoules	2 059 705	2 200 270	1 887 592	2 625 114	3 464 725	32,0%
UP - Usine des Maurettes	4 071 935	3 694 311	4 795 663	4 125 487	3 254 376	-21,1%
UP - Usine du Trapan	415 812	599 214	705 297	798 570	405 371	-49,2%
Volume prélevé par nature d'eau (m3)						
Eau de surface	6 547 452	6 493 795	7 388 552	7 549 171	7 124 472	-5,6%

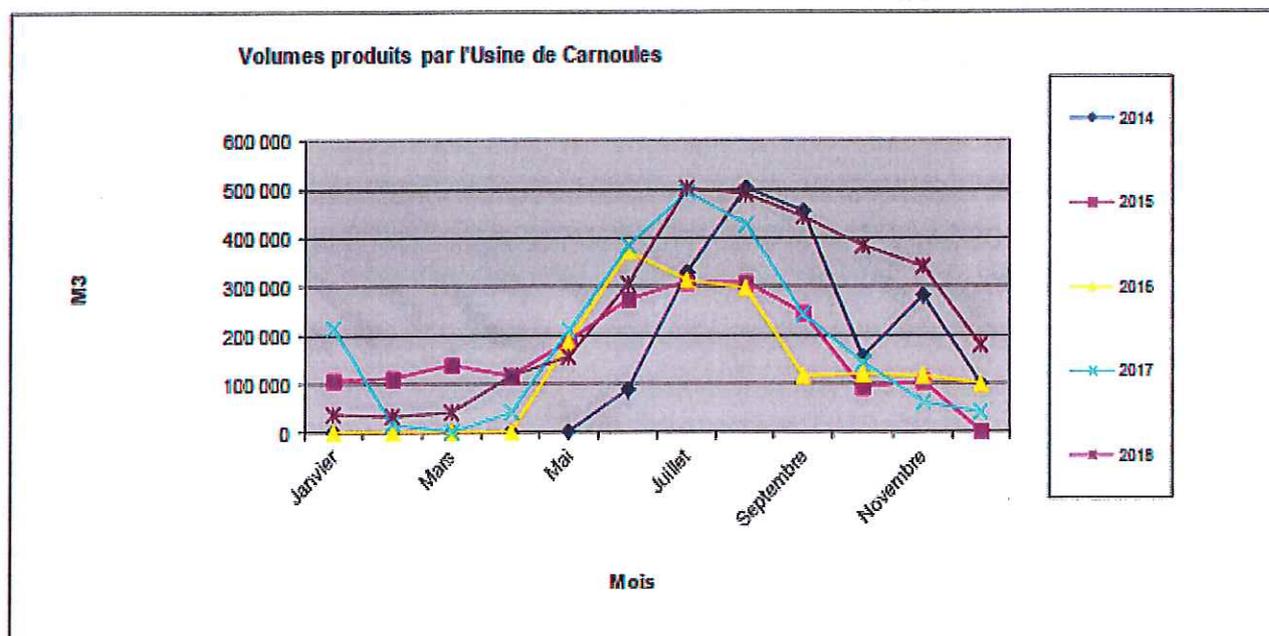
La production comprend :

- la consommation comptabilisée : la vente en gros aux collectivités du syndicat qui comprend la consommation des abonnés domestiques, industriels, des Services Publics et des pertes dans les réseaux de distribution. Le service n'exporte pas d'eau à d'autres collectivités
- l'eau perdue au niveau des fuites dans les réseaux d'adduction
- l'eau non comptabilisée (poteaux incendie, piquages clandestins...).

III - 5 VOLUMES PRODUITS PAR USINE

Evolution des volumes produits sur l'usine de Carnoules, en m3

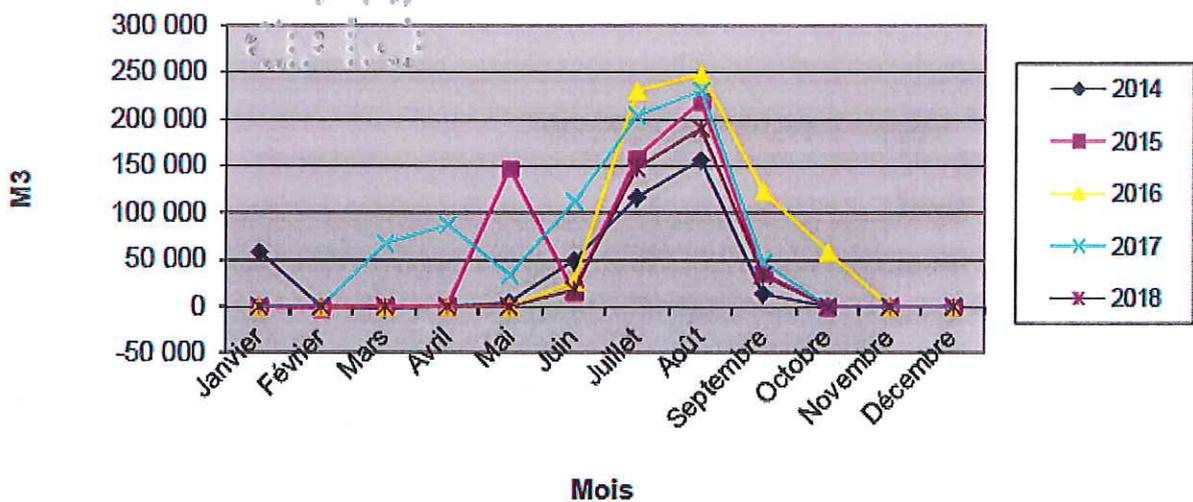
Mois	2014	2015	2016	2017	2018
Janvier	0	107 719	0	214 720	38 146
Février	0	111 797	0	16 726	34 451
Mars	0	139 595	0	0	41 073
Avril	0	114 546	0	41 302	117 401
Mai	0	185 726	186 094	211 855	155 057
Juin	89 828	273 070	373 193	384 941	305 784
Juillet	331 000	307 685	312 465	495 523	503 774
Août	503 021	309 462	296 838	425 851	490 539
Septembre	454 718	244 336	115 854	244 147	443 952
Octobre	154 888	90 578	118 786	141 748	385 485
Novembre	279 856	105 750	117 758	60 045	341 627
Décembre	100 809	3 108	98 399	40 737	179 078
TOTAL	1 914 120	1 993 372	1 619 387	2 277 696	3 036 366



Evolution des volumes produits sur l'usine du Trapan, en m3

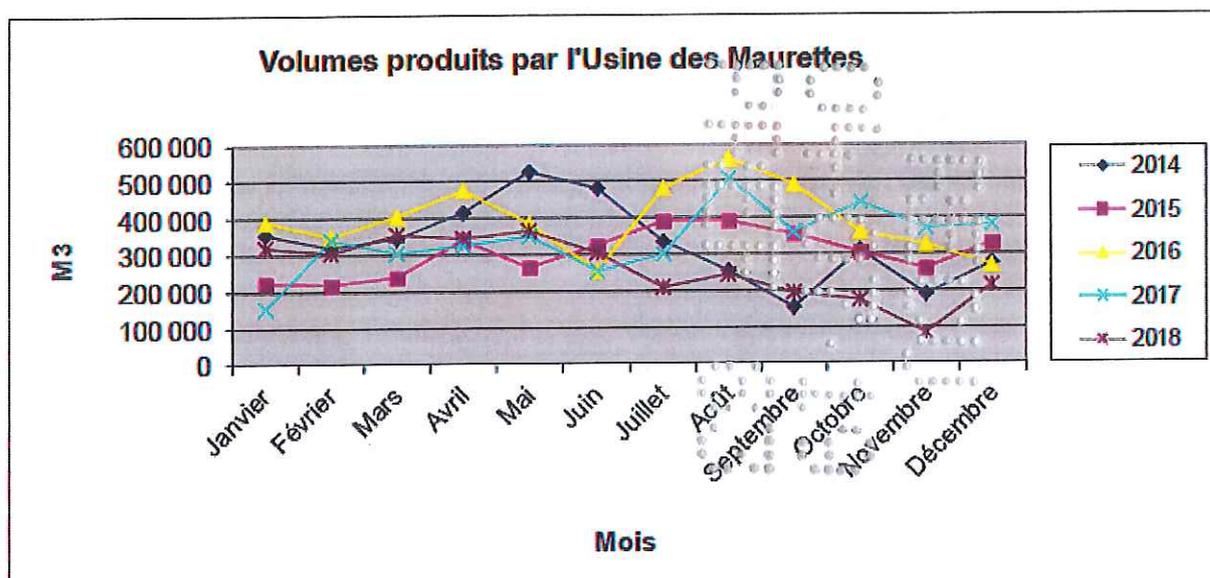
Mois	2014	2015	2016	2017	2018
Janvier	59 467	-9	0	0	0
Février	189	-1 937	0	0	0
Mars	-2 579	-454	0	66 653	0
Avril	-402	-130	0	87 264	117
Mai	3 640	148 015	0	32 883	0
Juin	49 371	16 700	27 447	111 541	17 714
Juillet	116 190	159 858	230 505	203 675	147 322
Août	157 065	218 647	248 964	230 193	190 110
Septembre	13 868	35 437	122 552	47 261	33 011
Octobre	0	-526	58 739	0	0
Novembre	0	-795	0	0	0
Décembre	-88	0	0	0	25
TOTAL	396 721	574 806	688 207	779 470	388 298

Evolution des volumes produits par l'Usine du Trapan

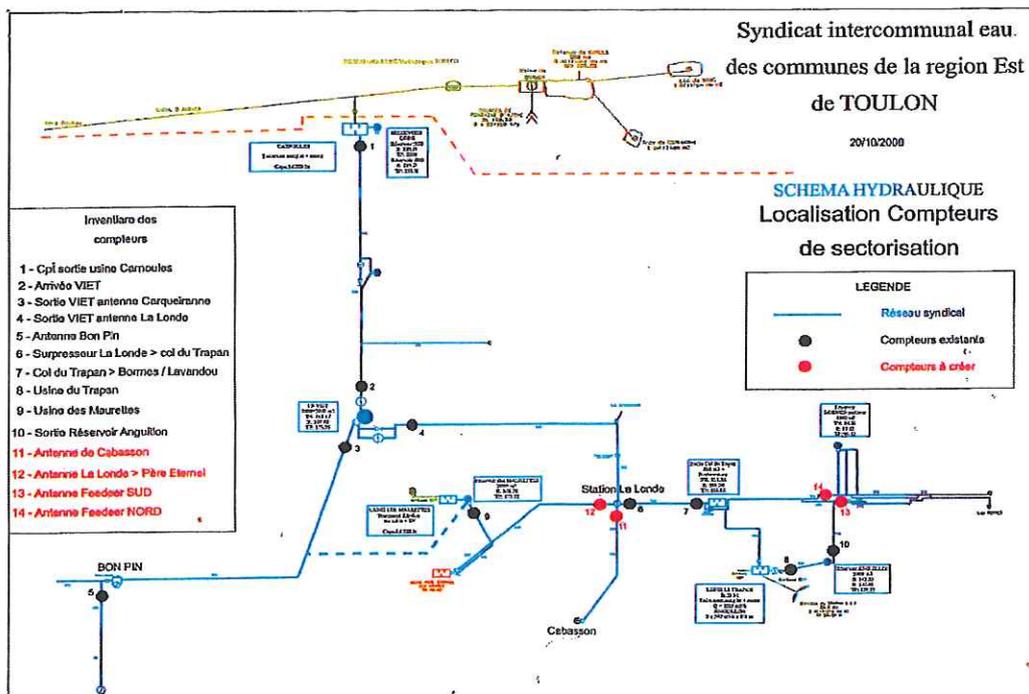
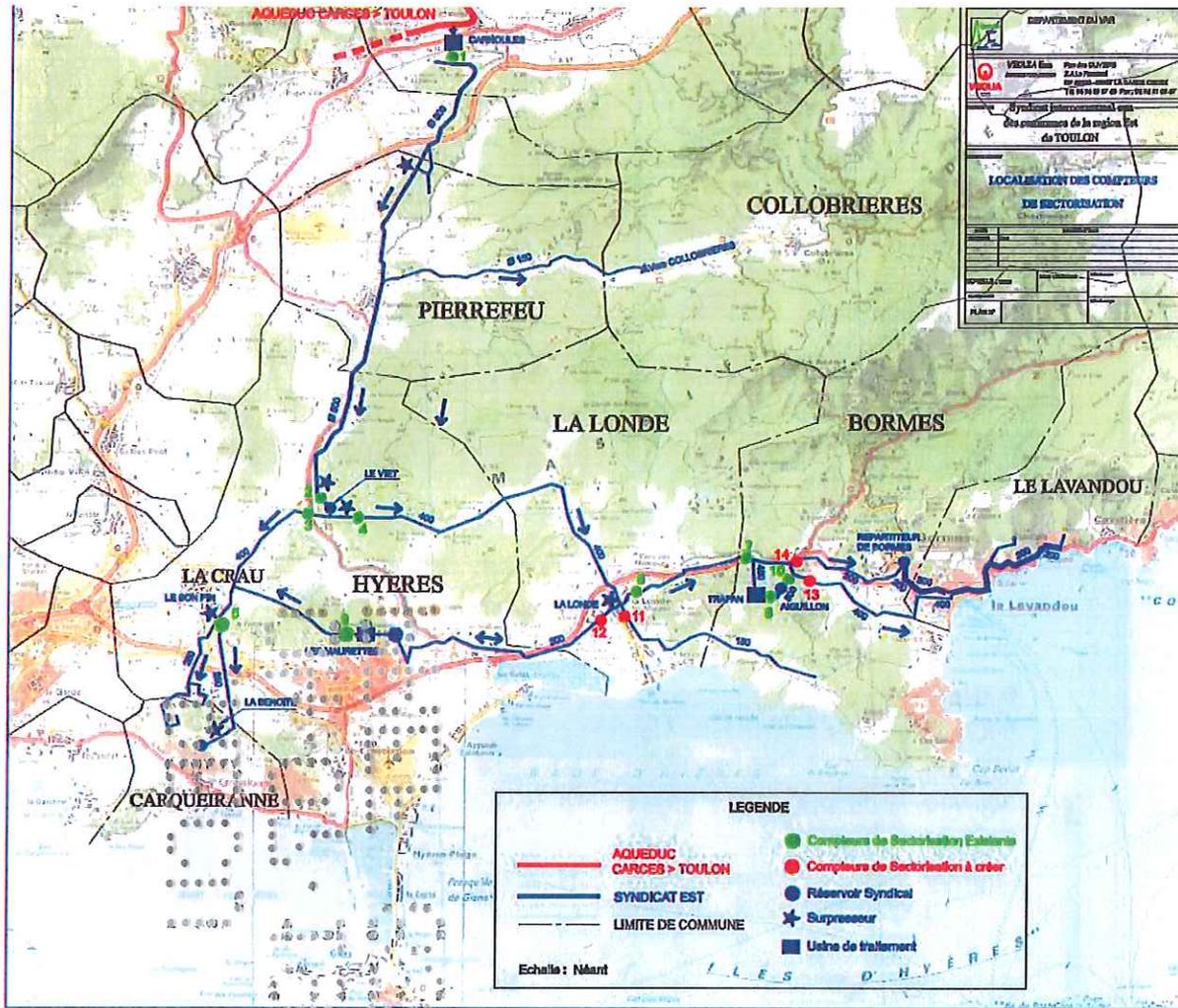


Evolution des volumes produits par l'usine des Maurettes, en m3

Mois	2014	2015	2016	2017	2018
Janvier	353 666	223 393	388 814	152 966	321 497
Février	319 590	218 162	348 478	342 571	307 139
Mars	345 254	239 795	406 724	306 633	355 369
Avril	418 494	338 916	476 453	326 339	346 155
Mai	528 767	263 122	384 701	352 574	365 875
Juin	479 375	326 803	252 544	255 450	303 290
Juillet	337 794	389 087	479 926	298 073	208 874
Août	255 421	392 843	562 635	505 180	243 957
Septembre	152 226	355 274	493 856	359 969	194 735
Octobre	309 619	307 724	361 293	439 201	172 328
Novembre	190 154	261 114	325 631	370 333	85 064
Décembre	272 587	330 656	272 034	378 809	215 048
TOTAL	3 962 947	3 646 889	4 753 087	4 088 097	3 119 331



SCHEMA DU RESEAU

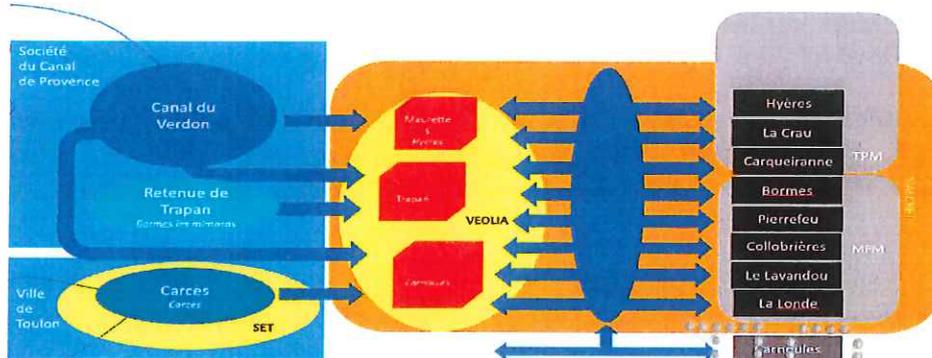


V- MODALITES DE DISTRIBUTION

Depuis la mise en service de l'extension de l'usine des Maurettes et la prise d'effet de l'avenant n°2 et n°3 au contrat de fourniture d'eau avec SCP, l'usine des Maurettes est devenue l'usine principale du syndicat et profite au maximum des achats d'eau à la SCP à un tarif préférentiel ce qui limite ainsi les prélèvements sur la retenue de Carcès.

La canalisation des Maurettes permet d'accentuer la production à l'usine des Maurettes, devenue l'usine principale du Syndicat.

Dispositif



OUVRAGES DE STOCKAGE

Le service compte 12 réservoirs de stockage d'eau potable d'une capacité comprise entre 50 et 4 000 m³. La capacité totale de stockage est de 18650 m³.

Les réservoirs n'ont pas de réserve incendie.

La défense incendie

Les communes ont l'obligation légale d'assurer la réalisation et le bon fonctionnement des équipements et des ouvrages permettant la fourniture de l'eau destinée à la lutte contre les incendies « articles L2212-2 et L2216-2 du Code général des Collectivités Territoriales »

Cette compétence étant communale, il n'appartient pas au Syndicat d'assurer la défense incendie sur ces communes membres.

Cependant, le Syndicat a installé sur ses conduites 24 poteaux d'incendie, qui fonctionnent correctement : quantité et pression nécessaires à chaque poteau incendie.

L'eau n'est pas facturée aux communes en cas d'incendie.

Les communes membres définissent elles mêmes leur capacité de stockage propre afin de s'assurer d'une bonne autonomie, sans prendre en compte le stockage du Syndicat.

L'autonomie de stockage

Le stockage de l'eau avant distribution est assuré par **12 réservoirs** d'une capacité globale de 18650 m³. Autonomie en pointe = 10 heures

VI - LES VENTES D'EAU AUX COMMUNES

VI-1 VENTE D'EAU EN GROS

Les conditions particulières d'alimentation en eau des communes membres sont définies dans le règlement du service de l'eau potable et ses annexes, signé entre le Syndicat et les Communes. Ces conditions définissent les points de livraison d'eau et les débits souscrits. Celles-ci peuvent être modifiées par avenant.

Le réseau du syndicat n'a pas vocation à assurer la protection incendie. Toutefois et de façon exceptionnelle, le syndicat peut accorder des branchements incendie dans les conditions suivantes :

- L'hydrant de défense incendie situé à l'aval du branchement incendie appartient à la commune, celui-ci est entretenu exclusivement par elle. En aucune manière, la responsabilité du syndicat ou de son fermier ne pourra être recherchée pour un quelconque défaut de fonctionnement de L'hydrant.
- Chaque branchement desservant un hydrant de défense incendie est équipé d'un compteur implanté sous regard. Le branchement incendie compte pour 0 l/s dans le débit souscrit par la commune. Les consommations du compteur sont relevées et facturées mensuellement à la commune.

Il n'est pas tenu compte du dépassement de débit éventuel pendant les quatre jours qui suivent un incident dûment justifié intervenant sur les installations communales (rupture de canalisation, panne de station de pompage) ou en cas d'incendie.

- Le syndicat prend en charge l'entretien et le renouvellement du branchement incendie pour sa partie syndicale, soit depuis la conduite syndicale jusqu'à la bride aval du compteur. Les frais de premier établissement du branchement incendie sont à la charge de la commune.

Si le débit de pointe est supérieur au débit souscrit, la commune doit payer une redevance de dépassement.

Le débit souscrit peut être révisé chaque année à la hausse avant le 31 janvier.



Le volume vendu

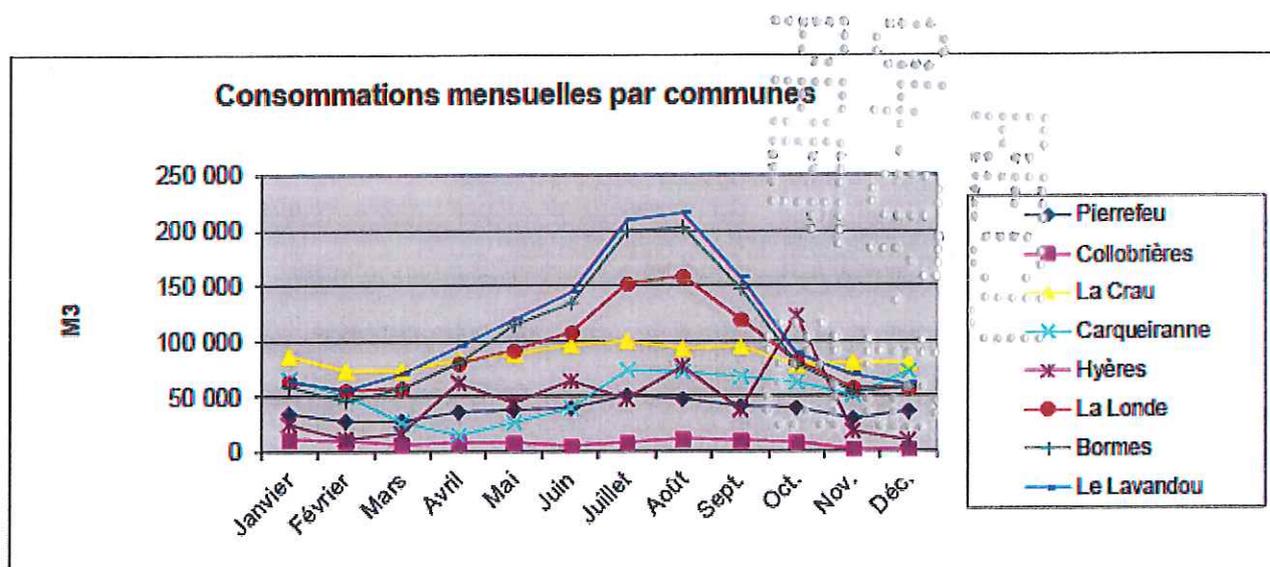
	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%

Le volume vendu aux autres services d'eau potable est détaillé comme suit :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m3)	6 066 945	6 066 279	6 758 672	6 999 803	6 360 446	-9,1%
BORMES LES MIMOSAS	1 344 565	1 370 221	1 274 328	1 477 932	1 226 482	-17,0%
CARQUEIRANNE	398 152	412 167	769 253	795 519	617 723	-22,3%
COLLOBRIERES	85 319	49 071	64 259	97 080	89 947	-7,3%
HYERES	325 466	169 934	651 267	566 448	529 954	-6,4%
LA CRAU	956 922	1 045 941	1 025 088	1 034 560	1 025 214	-0,9%
LA LONDE LES MAURES	1 131 279	1 146 757	1 105 018	1 133 995	1 078 052	-4,9%
LE LAVANDOU	1 370 330	1 382 082	1 415 462	1 422 975	1 346 084	-5,4%
PIERREFEU DU VAR	454 912	490 106	453 997	471 295	446 990	-5,2%

Volumes facturés par commune

	Pierrefeu	Collobrières	La Crau	Carqueiranne	Hyères	La Londe	Bormes	Le Lavandou	TOTAL
Janvier	34 582	11 766	87 161	65 269	24 127	63 013	59 642	64 178	409 738
Février	28 310	9 269	73 719	50 261	10 801	55 509	46 139	55 482	329 490
Mars	28 030	7 101	73 078	25 938	16 245	57 871	56 956	70 786	336 005
Avril	35 368	8 054	82 875	15 432	62 531	80 031	80 067	95 007	459 365
Mai	37 121	9 032	88 488	26 663	44 605	90 928	113 567	119 933	530 337
Juin	39 377	4 863	96 970	38 955	64 220	107 764	134 096	143 274	629 519
Juillet	49 983	8 540	99 818	73 941	46 741	151 391	199 146	208 220	837 780
Août	48 147	10 773	93 726	72 213	77 631	158 157	202 619	215 622	878 888
Sept.	41 565	9 407	94 926	66 420	38 375	119 955	146 550	157 269	674 467
Oct.	39 756	8 455	78 888	61 958	122 486	81 611	78 106	88 780	560 040
Nov.	30 165	2 290	80 307	51 043	17 772	57 447	54 205	68 516	361 745
Déc.	36 433	1 405	79 815	71 749	10 562	56 842	57 085	60 058	373 949
TOTAL	448 837	90 955	1 029 771	619 842	536 096	1 080 519	1 228 178	1 347 125	6 381 323



Le syndicat dessert deux types de communes :

- Celles qui ont une ou des ressources propres, et qui utilisent l'eau du syndicat en complément toute l'année, ou en appoint l'été.
- Celles qui ne disposent d'aucune ressource locale, et qui utilisent la seule eau du syndicat pour leur alimentation en eau potable.

VI- 3 DEBITS SOUSCRITS ET DEBITS DE POINTE

Communes	Débit souscrit 2017(l/s)	Débites de pointe 2017 (l/s)	Débit souscrit 2018(l/s)	Débites de pointe 2018 (l/s)
Pierrefeu	49	42,29	49	42,29
Collobrières	7	6,94	7	6,94
La Crau	55	49,27	55	49,27
Carqueiranne	65	63,25	65	63,25
Hyères	180	127,36	180	127,36
La Londe	83	82,75	83	82,75
Bormes	165	131,03	165	131,03
Le Lavandou	165	121,21	165	121,21

VII - LA TARIFICATION

L'eau est livrée aux communes en un ou plusieurs points de livraison, mais le délégataire n'établit qu'une seule facturation mensuelle par commune. Cette facture prend en compte l'ensemble des mesures (volumes livrés et débits) des points de livraison.

La facture comporte :

- La redevance de débit, part du délégataire et part syndicale ;
- La redevance de consommation : part du délégataire et part syndicale éventuelle ;
- La redevance pour préservation des ressources en eau ;
- L'ensemble des autres taxes et redevances additionnelles au prix de l'eau.

Elle est adressée par le délégataire à la commune pour règlement, ou à son prestataire sur demande de la commune formalisée par écrit.

Les factures sont réglées au délégataire dans le délai de 45 jours, au-delà duquel le délégataire est autorisé à appliquer des pénalités de retard calculées au double du taux légal.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés

Le service est assujéti à la TVA

VII- 1 REMUNERATION DE LA SOCIETE FERMIERE

La rémunération de VEOLIA est fixée par le contrat de DSP et indexée annuellement au prix de base d'un coefficient défini au contrat.

a) Modalités de tarification

Compte tenu des fluctuations saisonnières très importantes de la demande en eau, le Syndicat a mis en place une tarification de l'eau comportant :

- une redevance de débit facturée en fonction des débits souscrits par les communes
 - une redevance de débit pour dépassements des débits souscrits
 - un prix du mètre cube appliqué aux volumes consommés du 1^{er} juin au 30 septembre
 - un prix du mètre cube appliqué aux volumes consommés du 1^{er} octobre au 31 mai.
- Ces périodes de facturation sont appliquées depuis le 01 juillet 2008.

Ces tarifications ont été définies en fonction :

- des mécanismes de facturation des achats d'eau à la SCP, qui représentent une charge très importante pour le Syndicat
- de la nécessité d'éviter les débits de pointe trop élevés prélevés par les communes pour limiter l'importance des investissements nécessaires à la période estivale.

b) Modalités d'évolution de la tarification

$$K = 0,15 + 0,19 \frac{\text{ICHTTS1}}{\text{ICHTTS1o}} + 0,44 \frac{A}{Ao} + 0,04 \frac{E}{Eo} + 0,08 \frac{\text{TP10a}}{\text{TP10ao}} + 0,10 \frac{\text{FSD2}}{\text{FSD2o}}$$

Ce coefficient sera arrondi au dix millième le plus proche dans lequel :

ICHTTS1 est la valeur de l'indice coût horaire du travail de tous salariés dans les industries mécaniques et électriques

A est le prix représentatif de l'évolution des tarifs d'achats d'eau

E est la valeur de l'indice électricité moyenne tension PVIC40-10-10

TP10a est la valeur de l'index national des travaux publics canalisations, égouts, assainissement et adductions d'eau avec fourniture de tuyaux

FSD2 est l'indice des Frais et Services Divers 2^{ème} catégorie base 100 en juillet 2004

ICHTTS1o, Ao, Eo, TP10ao, FSD2o sont les dernières valeurs connues de ces indices au 1^{er} juillet 2007.

ICHTTS1, A, E, TP10a, FSD2 sont les dernières valeurs connues de ces indices au 1^{er} jour de la période de consommation.

K 1^{er} semestre 2018 : 1.194538

K 2^{ème} semestre 2018 : 1.204219

VII – 2 LA REDEVANCE DE L'AGENCE DE L'EAU

	1 er janvier 2017	1 er janvier 2018
Redevance Agence de L'eau	0.0488	0.0488

. Pour le compte du fermier **6 388 318 €**

. Pour le compte de la Collectivité : **1 700 697 €**

VII – 3 PRIX DE L'EAU - TARIFICATION

LES ELEMENTS RELATIFS AU PRIX DU M3 D'EAU VENDU AUX COMMUNES

<i>(en euros)</i>		1 ^{er} semestre 2018	2 ^{ème} semestre 2018	2 ^{ème} semestre 2017
Redevance pour débits souscrits				
Tarif annuel par l/s souscrit				
Toutes communes =	CEO	3 451,40	3 479,37	3 419,55
Syndicat		2 211,57	2 211,57	2 211,57
		<u>5 662,97</u>	<u>5 690,94</u>	<u>5 631,12</u>
Redevance de consommation (au m3)				
01 juin au 30 septembre =	CEO	0,6734	0,6788	0,6671
Syndicat		0	0	0
		<u>0,6734</u>	<u>0,6788</u>	<u>0,6671</u>
01 octobre au 31 mai =	CEO	0,4886	0,4925	0,4841
Syndicat		0	0	0
		<u>0,4886</u>	<u>0,4825</u>	<u>0,4841</u>
Redevance pour débits excédentaires				
Tarif annuel par l/s de dépassement				
Toutes communes =	CEO	3 451,40	3 479,37	3 419,55
Syndicat		8 145,92	8 145,92	8 145,92
		<u>11 597,32</u>	<u>11 625,29</u>	<u>11 565,47</u>



LA QUALITE DE L'EAU

Le Code de la santé publique prévoit que « quiconque offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine sous quelque forme que ce soit, est tenu de s'assurer que cette eau est propre à la consommation ». Pour cela, elle doit répondre à de nombreux critères qui font l'objet d'un contrôle permanent.

	Contrôle sanitaire	Surveillance par le délégataire	Analyses supplémentaires
Microbiologique	28	436	-
Physico-chimique	8479	1184	-

Détail des non-conformités par rapport aux limites de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Déléguataire	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Déléguataire	Valeur du seuil et unité
Entérocoques fécaux	0	1	0	1	0	49	0 n/100ml
Fosetyl-aluminium	0	0,11	0	1	0	5	0,1 µg/l

Détail des non-conformités par rapport aux références de qualité :

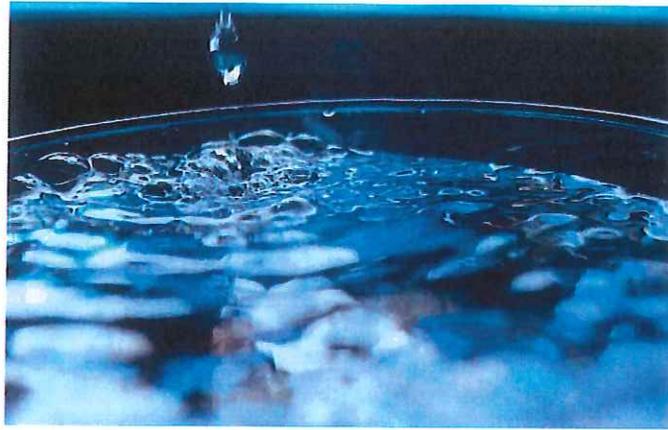
Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Déléguataire	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Déléguataire	Valeur du seuil et unité
Bact et spores sulfito-rédu	0	2	0	1	0	50	0 n/100ml
Carbone Organique Total	0,51	3,99	0	1	0	6	2 mg/l C
Température de l'eau	0,27	25,9	0	1	0	141	25 °C

Paramètre	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Pesticides totaux	0	0,11	5	µg/l	0,5

	2014	2015	2016	2017	2018
Paramètres microbiologiques					
Taux de conformité microbiologique				100,00 %	100,00 %
Nombre de prélèvements conformes	0	0	0	1	1
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0	0
Nombre total de prélèvements	0	0	0	1	1
Paramètres physico-chimique					
Taux de conformité physico-chimique	100,00 %			100,00 %	100,00 %
Nombre de prélèvements conformes	1	0	0	1	1
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0	0
Nombre total de prélèvements	1	0	0	1	1

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

→ **Historique des données du contrôle officiel (ARS)**



La qualité de l'eau est suivie par le fermier sous le contrôle de la A.R.S.(Agence Régionale de la Santé)

La qualité de l'eau traitée est bonne et respecte les limites réglementaires, cela démontre l'adéquation de la qualité de l'eau brute avec les procédés de traitement.

La qualité de l'eau est contrôlée au niveau de l'eau brute, de la production et de la distribution. Des analyses et contrôles sont réalisés par :

- les exploitants des ouvrages amont
- par la CEO dans le cadre de l'exploitation des ouvrages
- par la CEO dans le cadre de ses auto-contrôles
- par la ARS 83 dans le cadre des contrôles réglementaires

LES CONTROLES

LA RESSOURCE

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le délégataire	
	Nb total de résultats d'analyses	Nb de résultats d'analyses conformes	Nb total de résultats d'analyses	Nb de résultats d'analyses conformes
Microbiologique	28	28	-	-
Physico-chimique	8478	8478	25	25

L'EAU PRODUITE ET DISTRIBUEE

→ Conformité des prélèvements

Tableaux synthétiques de la conformité des prélèvements aux limites de qualité :

Limite de qualité	Contrôle Sanitaire		Surveillance du Délégataire		Contrôle sanitaire et surveillance du délégataire	
	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes
Microbiologique			119	118	119	118
Physico-chimie	1	1	35	34	36	35

	Taux de conformité Contrôle Sanitaire	Taux de conformité Surveillance du Délégué	Taux de conformité Contrôle Sanitaire et Surveillance du Délégué
Microbiologique	%	99,2 %	99,2 %
Physico-chimie	100,0 %	97,1 %	97,2 %

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le délégué	
	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références
Paramètres soumis à Limite de Qualité				
Microbiologique			168	167
Physico-chimique	1	1	561	560
Paramètres soumis à Référence de Qualité				
Microbiologique			268	267
Physico-chimique			551	549
Autres paramètres analysés				
Microbiologique				
Physico-chimique			64	



Les paramètres d'analyse de l'eau

turbidité : La turbidité d'une eau est due essentiellement à la présence de matières en suspension finement divisées (argiles, limons) l'unité officielle de mesure est le NFU (Nephelometric Formazin Unit)

La durée de l'eau ou TH

La dureté est un des nombreux paramètres constitutifs de la qualité d'une eau brute ou potable et représente la teneur en calcium et en magnésium.

Les Nitrates : Les nitrates sont naturellement présents dans les sols mais en faibles quantités. En forte concentration dans une ressource souterraine, ils indiquent une exposition aux fertilisants et potentiellement à des produits phytosanitaires.

Le pH : Il indique le degré d'acidité de l'eau. Une eau dont le pH est inférieur à 6,5 est trop acide. Elle est dite alcaline si son pH est supérieur à 9. Proche de 7, le pH est neutre.

Le Plomb : Le plomb est peu présent dans la ressource en eau naturelle, C'est en fait la corrosion des tuyauteries situées dans les réseaux intérieurs des bâtiments anciens et les branchements en plomb, qui entraîne sa présence dans l'eau.

Le Fluor : Le Fluor est un élément chimique de la famille des Halogènes que l'on retrouve à l'état de grain de matière dans la nature.

Les Pesticides : On citera notamment les herbicides, les insecticides, les fongicides. La présence de ces produits est liée à une mauvaise utilisation (fréquence trop élevée, déversements accidentels). L'utilisation de ces produits dans les jardins privés n'est pas sans impact non plus.

Les éléments microbiologiques : Pour garantir la santé des consommateurs, l'eau ne doit pas contenir de micro-organismes pathogènes (bactérie, virus).

PARTIE FINANCIERE

Résultats de clôture 2018

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 137 778,33	G	1 758 410,55	G-A 620 632,22
	Section d'investissement	B	1 243 298,91	H	1 831 027,73	H-B 587 728,82
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Réport en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	856 438,06 (si excédent)	
	Réport en section d'investissement (001)	D	648 168,87 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)	
		=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	3 029 246,11	Q= G+H+I+J	4 445 876,34	=Q-P 1 416 630,23

L'exercice 2018 clôture en excédent de 1 416 630,23 € avant restes à réaliser.

Résultats de clôture 2018

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	3 029 246,11	Q= G+H+I+J	4 445 876,34	=Q-P 1 416 630,23
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	453 670,00	L	50 000,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	453 670,00	= K+L	50 000,00	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 137 778,33	= G+I+K	2 614 848,61	1 477 070,28
	Section d'investissement	= B+D+F	2 345 137,78	= H+J+L	1 881 027,73	-464 110,05
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 482 916,11	= G+H+I+J+K+L	4 495 876,34	1 012 960,23

Le compte administratif intègre au contraire du compte de gestion, les dépenses engagées non mandatées et les recettes certaines non titrées: les restes à réaliser. Après prise en compte de ces restes à réaliser, le résultat de clôture 2018 s'établit à un excédent de 1 012 960,23 €.

Ces 1 012 960,23 € d'excédent de clôture sont disponibles pour financer les nouveaux travaux 2019.

Résultats de clôture 2018

Ont été conservés en restes à réaliser 453 670€ de travaux suivants.

Chapitre	Libellés	Restes à réaliser 2018
20	Autres immobilisations incorporelles	5 000,00
21	Débroussaillage	65 000,00
23	Travaux hors opération	7 000,00
909	Travaux usine Carnoules phase 2	10 000,00
917	Travaux raccordement Carnoules	8 000,00
919	Etude et travaux schéma directeur	65 000,00
920	Renforcement groupe électrogène Trapan	184 660,00
921	Sécurisation des ouvrages	15 600,00
922	Génie civil étanchéité des réservoirs	93 410,00
Total Restes à réaliser		453 670,00

Investissement 2018

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépenses d'équipement	778 923,92	TVA Titrée	1 17 876,93
Remboursement capital dette	309 178,43	Affectation réserves	748 243,87
Dépenses réelles d'investissement	1 088 102,35	Recettes réelles d'investissement	866 120,80
Opérations d'ordre	155 196,56	Opérations d'ordre	964 906,93
Dépenses d'investissement	1 243 298,91	Recettes d'investissement	1 831 027,73
Résultat reporté 2017	648 168,87	Résultat 2018 investissement	587 728,82
Résultat de clôture 2018 investissement avant restes à réaliser	-60 440,05		
Restes à réaliser dépenses	-453 670,00	Restes à réaliser recettes	50 000,00
Résultat de clôture 2018 investissement après restes à réaliser	-464 110,05		

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
1 - Budget principal					
Investissement	-648 168,87		587 728,82		-60 440,05
Fonctionnement	1 604 681,93	748 243,87	620 632,22		1 477 070,28
TOTAL 1	956 513,06	748 243,87	1 208 361,04		1 416 630,23

Investissement 2018

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	58 000,00	15 123,60	5 000,00	37 877,00
21	Immobilisations corporelles	344 395,00	168 524,24	65 000,00	110 870,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	361 858,06	63 980,97	7 000,00	290 877,09
	Total des opérations d'équipement	1 596 635,04	531 295,71	376 670,00	658 670,23
	Total des dépenses d'équipement	2 360 889,00	778 923,92	453 670,00	1 128 295,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	316 000,00	309 178,43	0,00	621,57
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 024,06			
	Total des dépenses financières	366 024,06	309 178,43	0,00	621,57
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 726 913,06	1 088 102,35	453 670,00	1 178 140,71
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	38 000,00	37 319,63		680,37
041	Opérations patrimoniales (2)	373 400,00	117 876,93		255 523,07
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	411 400,00	165 196,56		266 203,44
	TOTAL	3 138 313,06	1 243 298,91	453 670,00	1 436 344,15
	Pour information	648 168,87			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

Détail des dépenses d'investissement

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	58 000,00	15 123,60	5 000,00	37 877,00
2031	Frais d'études	53 000,00	14 850,00	0,00	38 150,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	273,60	5 000,00	-5 273,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	344 395,00	168 524,24	65 000,00	110 870,76
2128	Aménagement Autres terrains	132 395,00	55 125,36	65 000,00	12 269,64
21531	Réseaux d'adduction d'eau	212 000,00	113 398,88	0,00	98 601,12
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	361 858,06	63 980,97	7 000,00	290 877,09
2315	Installat*, matériel et outillage techni	361 858,06	63 980,97	7 000,00	290 877,09
909	Opération d'équipement n° 909 (3)	11 000,00	0,00	10 000,00	1 000,00
915	Opération d'équipement n° 915 (3)	10 000,00	2 379,00	0,00	7 621,00
916	Opération d'équipement n° 916 (3)	22 370,00	4 564,00	0,00	17 806,00
917	Opération d'équipement n° 917 (3)	279 862,00	251 588,73	8 000,00	20 073,27
918	Opération d'équipement n° 918 (3)	213 062,00	182 255,64	0,00	30 806,36
919	Opération d'équipement n° 919 (3)	235 541,94	40 733,52	65 000,00	129 808,42
920	Opération d'équipement n° 920 (3)	270 000,00	10 028,82	184 660,00	75 311,18
921	Opération d'équipement n° 921 (3)	420 000,00	6 060,00	15 600,00	398 340,00
922	Opération d'équipement n° 922 (3)	130 000,00	33 698,00	93 410,00	2 894,00
923	Opération d'équipement n° 923 (3)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 360 889,00	778 923,92	453 670,00	1 128 295,08

Détail des dépenses d'investissement

Les principaux programmes d'équipement mandatés en 2018 sont les suivants :

Chapitre	Libellés	CA 2018	Restes à réaliser 2018
20	Etudes	14 850,00	
20	Autres immobilisations incorporelles	273,00	5 000,00
21	Débroussaillage	55 125,36	65 000,00
21	Travaux sur casses	113 368,88	
23	Travaux hors opération	63 980,97	7 000,00
907	Canal. Pont du real martin pierrefeu	2 379,00	
909	Travaux usine Camoules phase 2		10 000,00
916	Canalisation anamites La Londe	4 554,00	
917	Travaux raccordement Camoules	251 588,73	8 000,00
918	Travaux canalisation Collobrières	182 255,64	
919	Etude et travaux schéma directeur	40 733,52	65 000,00
920	Renforcement groupe électrogène Trapan	10 028,82	184 660,00
921	Sécurisation des ouvrages	6 060,00	15 600,00
922	Génie civil étanchéité des réservoirs	33 696,00	93 410,00
	Total dépenses d'équipement	778 893,92	453 670,00

En 2018, les travaux de raccordement de Carnoules et renouvellement de la canalisation de Collobrières ont été réalisés. Les études concernant le nouveau schéma directeur ont démarré. Le programme d'équipement 2018 a été intégralement financé par la surtaxe et les résultats antérieurs.

Recettes d'équipement = autofinancement

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	748 243,67	748 243,67	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat' (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat' et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	393 400,00	117 876,93	50 000,00	225 523,07
	Total des recettes financières	1 141 643,67	866 120,60	50 000,00	225 523,07
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 141 643,67	866 120,60	50 000,00	225 523,07
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 415 438,06			
040	Opérat' ordre transfert entre sections (2)	850 000,00	847 030,00		2 970,00
041	Opérations patrimoniales (2)	373 400,00	117 876,93		255 523,07
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 638 838,06	964 906,93		1 673 931,13
	TOTAL	3 780 481,93	1 831 027,53	50 000,00	1 899 454,20
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Fonctionnement 2018

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
011- Charges générales	67 571,17	70 - Surtaxe et loyers	1 721 090,92
012- Charges de personnel	47 942,23	77- Produits exceptionnels	
65- Charges courantes	61 650,45		
66- Intérêts de la dette	113 584,48		
67- Exceptionnel			
Dépenses réelles	290 748,33	Recettes réelles	1 721 090,92
042- Amortissements	847 030,00	042 - transfert subventions	37 319,63
Dépenses totales	1 137 778,33	Recettes totales	1 758 410,55
		Solde 2018 fonctionnement	620 632,22
		002- Résultat reporté	856 438,06
		Clôture 2018 fonctionnement	1 477 070,28

Autofinancement N 1 430 342,59

Autofinancement issu de N-1 856 438,06

Autofinancement total 2 286 780,65

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	-648 168,87		587 728,82		-60 440,05
Fonctionnement	1 604 681,93	748 243,87	(20 632,22)		1 477 070,28
TOTAL	956 513,06	748 243,87	1 208 361,04		1 416 630,23

SIAE Région EST de TOULON

Section de fonctionnement

La section d'exploitation du budget syndicale est financée par la surtaxe syndicale assise sur les débits souscrits par les communes. La valeur de cette surtaxe titrée en 2018 s'établit à 1 700 697,36€. La surtaxe représente 99% des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice. La seconde recette réelle de fonctionnement syndicale provient des redevances acquittées par les opérateurs de téléphonie mobile pour l'implantation sur l'usine du Trapan de leurs antennes relais, recette titrée à hauteur de 20 393,56€.

Les dépenses de gestion 2018 sont en diminution au regard de celles 2017 de 37K€. Seuls 10% de la surtaxe 2018 a été affectée à des dépenses de gestion courante.

Fonctionnement 2018

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	91 800,00	67 181,17	390,00	0,00	24 228,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	55 000,00	47 642,23	0,00	0,00	7 057,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 000,00	61 650,45	0,00	0,00	8 349,55
Total des dépenses de gestion courante		216 800,00	176 773,85	390,00	0,00	39 636,15
66	Charges financières	117 000,00	113 584,48	0,00	0,00	3 415,52
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
09	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	16 400,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		354 200,00	290 358,33	390,00	0,00	63 451,67
023	Virement à la section d'investissement ⁽⁴⁾	1 415 438,06				
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections	850 000,00	847 030,00			2 970,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 265 438,06	847 030,00			1 418 408,06
TOTAL		2 619 638,06	1 137 388,33	390,00	0,00	1 481 859,73

Fonctionnement 2018

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 725 200,00	1 579 366,14	141 724,78	0,00	4 109,08
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 725 200,00	1 579 366,14	141 724,78	0,00	4 109,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 725 200,00	1 579 366,14	141 724,78	0,00	4 109,08
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections	38 000,00	37 319,63			680,37
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		38 000,00	37 319,63			680,37
TOTAL		1 763 200,00	1 616 685,77	141 724,78	0,00	4 789,45
Pour information		856 438,06				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

Détail des dépenses de fonctionnement

Chapart (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Chargés à caractère général (2) (3)	91 890,00	67 181,17	390,00	0,00	24 228,83
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 147,43	0,00	0,00	852,57
6066	Carburants	3 000,00	2 699,13	0,00	0,00	300,87
6132	Locations immobilières	6 200,00	6 300,00	0,00	0,00	-100,00
6156	Maintenance	6 300,00	5 854,05	0,00	0,00	2 445,92
6101	Multirisques	11 000,00	10 794,60	0,00	0,00	205,20
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	493,28	0,00	0,00	106,72
6226	Honoraires	35 000,00	23 839,32	390,00	0,00	10 770,68
6231	Annonces et insertions	3 000,00	501,42	0,00	0,00	2 498,58
6238	Divers	500,00	374,00	0,00	0,00	126,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	960,00	0,00	0,00	1 040,00
6257	Réceptions	16 000,00	6 882,04	0,00	0,00	3 117,06
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 967,70	0,00	0,00	-497,70
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 239,07	0,00	0,00	260,93
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6288	Autres	5 000,00	3 108,03	0,00	0,00	1 892,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	55 000,00	47 942,23	0,00	0,00	7 057,77
6218	Autre personnel extérieur	55 000,00	47 942,23	0,00	0,00	7 057,77
014	Allégations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 000,00	61 659,45	0,00	0,00	8 349,55
6531	Indemnités élus	43 000,00	41 083,68	0,00	0,00	1 916,32
6532	Frais de mission élus	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6533	Coûtations de retraite élus	6 000,00	4 791,77	0,00	0,00	1 208,23
6534	Coût. sécurité sociale élus - part pat.	16 000,00	15 775,00	0,00	0,00	2 225,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		216 800,00	176 773,85	390,00	0,00	38 636,15
						= (011+012+014+65)

Zoom évolution dépenses de fonctionnement

Chap	Compte	Libellé	CA2014	CA2015	CA2016	CA2017	BUDGET 2018	CA2018
011	6064	fournitures administratives	3 028	3 511	2 909	2 753	3 000	2 147
011	6066	carburants		2 382	1 600	2 618	3 000	2 699
011	6132	locations		4 250	6 000	6 000	6 200	6 300
011	6156	débroussaillage				3 720		
011	6151	entretien véhicules	68					
011	6156	maintenance (Ménage, NRC)	1 160	1 260	7 928	7 202	8 300	5 854
011	6101	assurance multirisques	14 233	13 997	10 200	10 471	11 000	10 795
011	617	études transfert compétence				28 440	0	
011	6118	autres services extérieurs	660		100			
011	6225	indemnités conseil	500	518	531	501	600	493
011	6226	honoraires - sous-total	33 476	38 499	30 434	25 427	35 000	24 229
011	6231	annonces et insertion		1 239	102	108	3 000	501
011	6238	divers	160	358	43	166	500	374
011	6251	voyages et déplacements	792		747	781	2 000	960
011	6257	réception	3 630	4 963	3 630	3 860	10 000	6 883
011	6261	frais d'affranchissement	1 597	1 091	970	1 153	1 500	1 988
011	6262	frais de télécommunication	1 729	1 407	1 438	1 132	1 500	1 239
011	627	frais bancaires	1 200			0	1 200	
011	6287	Remboursements de frais				4 960	0	
011	6288	Autres	4 400	648	3 744	3 718	5 000	3 108
		011 - charges à caractère général	66 634	74 112	70 576	103 007	91 800	67 574
		012 - charges de personnel	44 603	45 091	46 348	49 315	55 000	47 942
		022 - dépenses imprévues					16 400	
		65 - charges de gestion courante	48 266	59 529	57 171	61 606	70 000	61 650
		66 - charges financières	191 241	164 688	132 174	123 043	117 000	113 584
		67 - charges exceptionnelles			10 000		4 000	
		68 - provisions		500			0	0
		Charges réelles de fonctionnement	350 744	343 920	316 269	336 970	354 200	290 748

Zoom évolution recettes de fonctionnement

Chap	Compte	Libellé	CA2014	CA2015	CA2016	CA2017	BP2018	CA2018
70	70128	surtaxe redevance débit	1 696 274	1 696 274	1 699 960	1 700 697	1 700 700	1 700 697
70	7083	loyer Trapan	19 216	19 276	28 070	20 122	20 200	20 394
74	747	subv en annuité - part intérêts						
75	758	frais de contrôle rbsés	1 047	45				
76	76	produits financiers						
77 & 78	77 & 78	Exceptionnel			500	11 991		
77	775	produits de cession	16 500					
		Recettes réelles de fonctionnement	1 733 037	1 715 595	1 728 530	1 732 810	1 720 900	1 721 091
		Dépenses réelles	-350 744	-343 920	-316 269	-336 970	-354 200	-290 748
		Epargne brute = RRF - DRF	1 382 293	1 371 675	1 412 260	1 395 840	1 366 700	1 430 343

Surtaxe syndicale 2018

Communes	Débit souscrit	Surtaxe annuelle
PIERREFEU	49	108
CARQUEIRANNE	65	144
BORMES	165	365
COLLOBRIERES	7	15
HYERES	180	398
LA LONDE LES MAURES	83	185
LE LAVANDOU	165	365
LA CRAU	55	121
TOTAL	769	1701

Synthèse des finances syndicales 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes réelles de fonctionnement	1 733K€	1 716K€	1 729K€	1 733K€	1 721K€
Surtaxe syndicale	1 696K€	1 696K€	1 700K€	1 701K€	1 701K€
Loyers	19K€	19K€	28K€	20K€	20K€
Produits exceptionnels	18K€	0K€	1K€	12K€	
Dépenses réelles de fonctionnement	-160K€	-179K€	-174K€	-214K€	-177K€
Charges à caractère général	-67K€	-74K€	-71K€	-103K€	-68K€
Charges de personnel	-45K€	-45K€	-46K€	-49K€	-48K€
Charges de gestion courante	-48K€	-60K€	-57K€	-62K€	-62K€
Épargne de gestion annuelle	1 574K€	1 537K€	1 554K€	1 519K€	1 544K€
Intérêts de la dette	-191K€	-165K€	-132K€	-123K€	-114K€
<i>Dépenses imprévues fonctionnement</i>					
Charges exceptionnelles		-1K€	-10K€		
Épargne brute annuelle = autofinancement	1 382K€	1 372K€	1 412K€	1 396K€	1 430K€
Annuité de la dette en capital	-285K€	-290K€	-297K€	-306K€	-309K€
Subventions en annuités (part capital)	10K€	fini	fini		
Épargne nette annuelle	1 107K€	1 082K€	1 115K€	1 090K€	1 121K€
Résultats antérieurs	1 547K€	927K€	1 047K€	1 588K€	957K€
Autofinancement	2 653K€	2 009K€	2 162K€	2 677K€	2 078K€

Synthèse des finances syndicales 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'investissement	-2 192K€	-1 271K€	-683K€	-2 572K€	-779K€
TVA / équipement	406K€	200K€	108K€	482K€	118K€
TVA RAR 2016					
Subventions	34K€	108K€		276K€	
Participation ERDF					
Emprunts nouveaux		0K€			
Remboursement d'avances et autres	26K€			94K€	
Recettes d'investissement	466K€	309K€	108K€	851K€	118K€
Autofinancement	2 653K€	2 009K€	2 162K€	2 677K€	2 078K€
Financement de l'équipement	3 120K€	2 318K€	2 271K€	3 528K€	2 196K€
Résultat de l'exercice	927K€	1 047K€	1 588K€	957K€	1 417K€

Dettes résiduelle

Le syndicat s'est désendetté de 2018 de 309 K€. De ce fait, la dette syndicale au 31/12/2018 s'établit à 3 148K€

L'évolution de l'endettement doit s'analyser au regard de l'évolution de l'épargne brute, ie : la capacité du syndicat rembourser sa dette.

Au regard de son épargne brute annuelle, le syndicat présente une capacité de désendettement de 2,2 années.

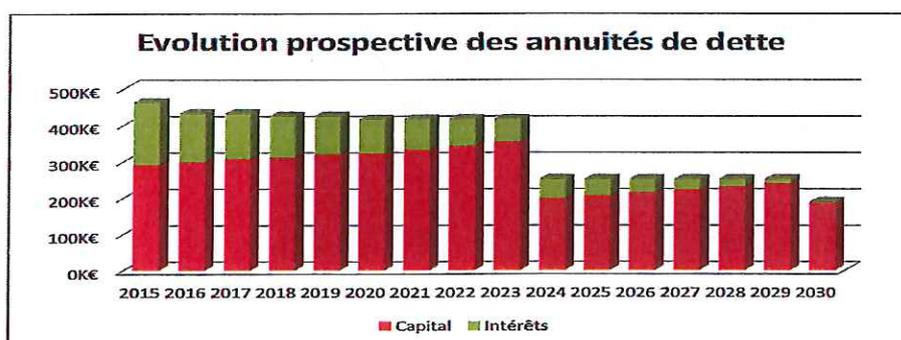
Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro
Structure	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits
	% de l'encours
	Montant en euros
	4
	99,99
	3 148 127,45

L'évolution de l'endettement doit s'analyser au regard de l'évolution de l'épargne brute, ie : la capacité du syndicat rembourser sa dette.

Au regard de son épargne brute annuelle, le syndicat présente une capacité de désendettement de 2,5 années.

	2015	2016	2017	2018
Encours de la dette au 31 décembre	4 060 433,01	3 763 422,07	3 457 305,89	3 148 127,45
Remboursement au cours de l'exercice	420 091,38	430 514,32	430 514,45	424 169,75
1641				
Intérêts	171 449,66	133 269,26	124 237,98	105 260,58
Capital	220 896,66	282 229,26	291 260,66	310 238,06
1681				
Intérêts	307,79	234,25	160,35	43,14
Capital	14 708,03	14 781,55	14 855,46	8 327,97

Les annuités de la dette vont rester constantes jusqu'en 2024, année où il y aura un premier pallier libérant 165K€ de marges de manœuvre et s'éteindront totalement en 2030.



XI - PRESENTATION DES PROGRAMMES DES TRAVAUX ADOPTES PAR LE COMITE SYNDICAL

Pour 2018 les travaux sont auto financés par la surtaxe syndicale.

Opérations de débroussaillage et élagage

Afin d'être en conformité avec l'article L 322-3 du Code Forestier, il a été procédé au débroussaillage d'entretien autour des 3 usines du Syndicat ; les opérations de débroussaillage nécessaires à la conformité vis-à-vis des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ont pour leur part été réalisées par le Syndicat.

USINE DE CARNOULES

- Débroussaillage périphérie usine, décanteurs, parc et logements de fonction.

USINE DU TRAPAN

- Débroussaillage périphérie usine, décanteurs, logements de fonction

USINE DES MAURETTES

- Débroussaillage périphérie usine.

Tableau des travaux réalisés par le SIAE en 2018 concernant la prestation d'abattage d'arbres marché signé en avril 2018.

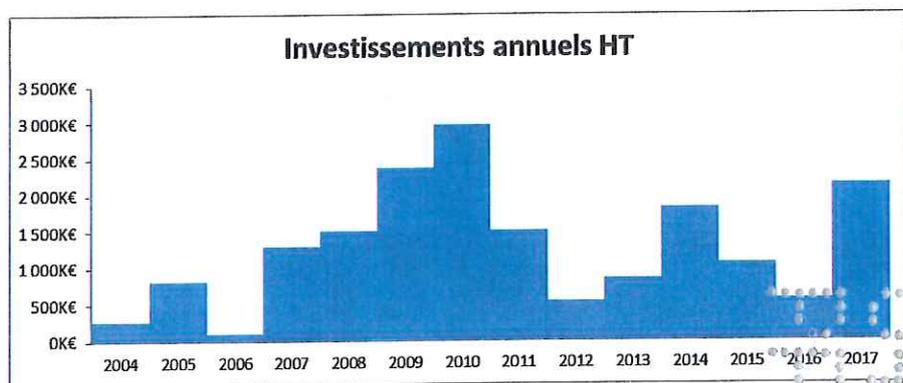
PRESTATIONS D'ABATTAGE D'ARBRES – MARCHÉ DOS SANTOS : 64628,33 Euros HT

MARCHE SNEP DOS SANTOS	OBJET	Montant HT
BDC 1	Abattage d'arbres Trapan et Carnoules	6400,00
BDC 2	Abattage d'arbres à CARNOULES	17820,00
BDC 3	Abattage d'arbres site Trapan BORMES LES MIMOSAS	11100,00
BDC 4	Abattage d'arbres Viet Amont et Viet Aval	14400,00
BDC 5	Abattage d'arbres usine des Maurettes HYERES	10700,00





TABLEAU RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS ANNUELS 2004-2017



XII - LISTE ANNUELLE DES MARCHES CONCLUS DU 2 JANVIER AU 31 DECEMBRE

et de prestations intellectuelles d'un montant inférieur à 200000 €HT

N°	Objet du Marché	Date de décision	Raison sociale et code postal du titulaire	Montant HT	Montant TTC
2018-03	Assistance budgétaire 2018-2019-2020	31 .01.2018	BST CONSULTANT - Le green park Bât A 149 av du Golf 34670 BAILLARGUES	45000	54000,00
2018-04	MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR	30 .04.2018	ARTELIA Le condorcet 18 rue Pelas CE 80132 -13222 MARSEILLE CEDEX 16	80600	96720
2018-05	DIAGNOSTIC GENIE CIVIL ET ETANCHEITE	30 .04.2018	SIXENSE – CONCRETE 670 Rue Jean Perrin 13290 AIX EN PROVENCE	44000	52800
2018-06	CONTROLE DE L'AFFERMAGE 2017-2018-2019	30.04.2018	ARTELIA - Le condorcet 18 rue Pelas CE 80132 -13222 MARSEILLE CEDEX 16	23700	28440
2018-08	ETUDE SUR LA VULNERABILITE DES SITES	03 .10.2018	CEO -21 rue de la Boétie 75008 PARIS	11760	14112

2018-09	CONTOLE TECHNIQUE INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE	03,10,2018	DEKRA - 417Route de la Farlède 83130 LA GARDE	2880	3456
---------	--	------------	---	------	------

Etudes de vulnérabilité

Le Syndicat a confié à l'entreprise VEOLIA la réalisation des études de vulnérabilité des installations syndicales vis-à-vis des actes de malveillance. Cette étude, présentée en décembre 2018 au comité syndical, a permis d'établir une évaluation des risques et de proposer un plan d'actions afin de diminuer la vulnérabilité des installations.

N°	Objet du marché	Date de	Raison sociale et code postal du titulaire	Montant HT	Montant TTC
2018-07	PRESTATIONS ABATTAGE D'ARBRES	30.04.2018	SNEP DOS SANTOS ENVIRONNEMENT – Route de Bagnol 83920 LA MOTTE	64628,33	77554

N°	Objet du marché	Date de décision	Raison sociale et code postal du titulaire	Montant HT	Montant TTC
2018-02	REHABILITATION D'UNE CONDUITE A COLLOBRIERES	31.01.2018	CEO -21 rue de la Boétie 75008 PARIS	148399,50	178079,40

Un nouveau diagnostic d'ouvrages patrimoniaux a été confié au bureau d'études Sixtense en 2018. Ce diagnostic concerne les réservoirs :

- De l'Anguillon (2000 et 3000 m³) (notamment à la suite des incendies de l'été 2017),
- Du Partiteur de Bormes,
- De Carnoules (1000 et 4000 m³).

Un programme de travaux de réhabilitation des réservoirs a été planifié sur l'intersaison 2019/2020.

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX D'UN MONTANT HT SUPERIEUR A 20.000 €HT

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX D'UN MONTANT HORS TAXE COMPRIS ENTRE 200.000 ET 5.000.000 € HT

N°	Objet du Marché	Date de décision	Raison sociale et code postal du titulaire	Montant HT	Montant TTC
2018-01	CANALISATION ET SURPRESSEUR A CARNOULES	31.01.2018	CEO -21 Rue de la Boétie 75008 PARIS	204000	244800

L'année 2018 poursuit une politique d'investissement soutenue et adaptée aux capacités budgétaires.

Pour le syndicat, l'investissement est non seulement indispensable pour maintenir la qualité du service, mais aussi pour stimuler le tissu économique, source de richesses pour tous.

TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA COMMUNE DE CARNOULES

Suite à l'adhésion fin 2017 de la commune de Carnoules au SIAE, le Syndicat a entrepris courant 2018 la réalisation des travaux de raccordement en eau de la commune à partir de l'usine de Carnoules.

Ces travaux ont consisté en la création d'une installation de surpression de capacité 7 m³/h avec chloration, ainsi que de la conduite de refoulement jusqu'au réservoir communal.

Ces travaux ont été réceptionnés en octobre 2018.

XIII- TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS

	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018
INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE		
Estimation de la population desservies	116735	120271
Nombre de communes membres	8	9
Débites souscrits	769	771
Débites de pointe l/s	121,21	121.21
Prix moyen du m ³	1,24 €	1.314€
Volumes vendus	6999803 M ³	6360446 m ³
Volumes produits	7145236 M ³	6543995 M ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées microbiologie (ARS)	100 %	100%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées concernant les paramètres physico chimiques (ARS)	100 %	100%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (collectivité et délégataire)	90 %	90%
Rendement du réseau de distribution (délégataire)	98 %	97.2%
Indice linéaire des volumes non comptés (délégataire)	3,34	4.11
Indice linéaire de pertes en réseau délégataire	3,34 m ³ / jour / Km	4.11 m ³ :jour/km
Taux moyen de renouvellement (collectivité)	0,50 %	0.33%
Longueur total du réseau	119296 ml	122465 ml
Indice d'avancement de la protection de la ressource (collectivité)	46 %	49%

Le Président du Syndicat
Intercommunal d'Alimentation en eau
des communes de la Région Est de
TOULON
Maire de La Londe Les Maures
Conseiller Régional,



François de CANSON

